



La démolition-reconstruction du foyer du Retrait : plus de normes, moins de ville ?

Paris, 20^{ème} arrondissement



Clément Luccioni

Encadrement : Anne Jarrigeon (Laboratoire Ville, Mobilité, Transport)

Institut Français d'Urbanisme – Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Master 1 Urbanisme, Aménagement, Transports

Mai 2014

Sommaire

Introduction	4
A. Problématique et hypothèses.....	4
B. Terrain et méthodologie d'enquête.....	6
1. Un « foyer-quartier » à la fois centralité parisienne et espace communautaire	8
A. Une centralité parisienne.....	8
a. Un foyer ancré dans la géographie parisienne	8
b. La « ville marchande » à l'intérieur du foyer	14
c. Une centralité religieuse	19
d. Des images attachées au foyer qui attirent une multitude de personnes	23
B. L'espace d'une communauté	26
a. Un espace de sociabilité et de maintien de la vie communautaire.	27
b. Contrôle social et spatial	28
2. Un contexte économique, social et politique qui a à la fois permis et contraint le développement de la fonction urbaine du foyer	33
A. Une forme architecturale propice ?.....	33
B. Un espace pour servir un projet migratoire collectif	33
C. Le foyer, une centralité urbaine « pragmatique »	35
D. Une gestion tolérante et une reconnaissance par les autorités publiques	36
a. Une politique gestionnaire qui a historiquement construit un peuplement ségrégatif et encouragé une organisation communautaire	36
b. Des activités considérées comme « informelles » mais tolérées	37
c. Des pouvoirs publics qui traitent les résidents du foyer comme les habitants d'un quartier	38
3. La transformation en résidence sociale : une menace pour la fonction urbaine.	41
A. Le « Plan de traitement des foyers de travailleurs migrants »	41

a. Vers une normalisation des foyers ?.....	41
b. Le « logement individuel autonome » : un dispositif normatif.	42
c. Des espaces « proportionnés aux besoins » : une remise en cause du mode de vie collectif.	44
d. La « résidentialisation » : une fermeture du foyer par rapport à l'espace de la rue.	45
e. L'« intégration dans la ville » : rendre les foyers invisibles.....	45
B. Réactions et résistances des habitants	48
a. Réactions : entre inquiétude et résignation.	48
b. « Résistance »	49
Conclusion.....	55
Remerciements.....	57
Bibliographie	58

Introduction

A. Problématique et hypothèses

Les « foyers de travailleurs migrants » sont des structures d'hébergement créées pour accueillir des hommes immigrés venus essentiellement des anciennes colonies françaises d'Afrique pour travailler en France. Les foyers ont donc été principalement construits ou aménagés à la suite des grands mouvements de décolonisation entre les années 1960 et 1980. Aujourd'hui la population des foyers s'est en partie diversifiée. Toutefois, parmi l'ensemble des établissements – qui représentent 110 000 places au total¹ –, des foyers sont encore peuplés selon une logique « communautaire », notamment en région parisienne. En 2010, on comptait à Paris trente-deux foyers et dix-sept résidences sociales (foyers transformés ou nouvelles constructions) pour un total de 8 600 lits officiels². Les personnes originaires d'Afrique subsaharienne (du Mali, du Sénégal et dans une moindre mesure de Mauritanie) représentent 55 % de la population des foyers et sont majoritaires dans plus de la moitié des foyers, d'où la figure du « foyer africain ». Ces établissements constituent un type d'habitat particulier, à part dans le secteur de l'hébergement : chambres collectives, espaces communs très appropriés par les habitants (commerces, cuisines, organisation du culte musulman), hébergement de tiers peu contrôlé et vétusté très avancée. Ils sont par leur histoire, leurs formes et les particularités réelles ou supposées de leurs habitants, des objets urbains porteurs d'un imaginaire très riche. Ils constituent alors pour beaucoup – à tort ou à raison – des symboles de la présence immigrée, de la pauvreté ou encore de l'insalubrité dans nos villes. C'est sur ces espaces que se concentrera cette étude.

Une riche littérature scientifique a produit au cours des dernières décennies une analyse précise des dynamiques sociales et politiques des foyers. Des travaux ont pu parfois prendre en compte la forme des foyers et les modes d'appropriation de l'espace. On a étudié : l'organisation sociale au sein des foyers reprenant les structures villageoises (Quiminal, 1991) ; l'ancrage forcé des migrants dans les foyers du fait de politiques du logement discriminantes (Bernardot, 2006) ; le rôle de la forme spatiale des foyers dans le

¹ Evaluation de 2010 par la Commission interministérielle pour le logement des populations immigrées (CILPI).

² APUR, « Les foyers de travailleurs migrants à Paris – Etat des lieux en 2010 et inventaires des interventions sociales, sanitaires et culturelles », septembre 2011, p. 9.

« processus contestataire » (Hmed, 2008) ; ou encore l'enjeu de la généralisation du logement individuel que porte le « Plan de traitement des foyers » (Béguin, 2011). Par ailleurs, les rapports institutionnels s'intéressent souvent directement à la matérialité des foyers mais c'est alors essentiellement pour pointer l'« insalubrité » des lieux, leur « suroccupation » et l'« informalité » des activités qui s'y sont développées. Les foyers ne sont donc pas prioritairement abordés comme des objets architecturaux inscrits dans une géographie. La dimension spatiale des foyers est très peu traitée pour elle-même. Pourtant, les foyers sont actuellement concernés par un grand « Plan de traitement » qui a pour objectif de les remplacer par des résidences sociales par réhabilitation (amélioration et transformation du bâti existant) ou rénovation (démolition-reconstruction). Le cadre de réflexion et d'action qui entoure actuellement les foyers a donc essentiellement trait à leur dimension physique dans l'espace urbain, à leur forme interne et externe.

Ce travail vise donc en premier lieu à analyser la réalité architecturale et spatiale (formes, dispositifs, normes, usages) et l'inscription géographique dans la ville des « foyers africains » avant intervention. Pour les appréhender de façon fine, et en considérant que ce qui apparaît comme des « détails » et des « particularités » est en réalité la manifestation locale d'une situation générale, le parti pris méthodologique a été de s'intéresser à un foyer en particulier – celui de la rue du Retrait dans le 20^{ème} arrondissement de Paris.

Lorsque l'on pénètre dans le foyer du Retrait, on est avant toute chose saisi par les modes d'appropriation de l'espace. La densité humaine et la diversité des activités frappent l'esprit. Le hall d'entrée, par exemple, est continuellement traversé par des hommes qui se rendent dans les chambres, au restaurant ou à la mosquée, mais est également occupé par les étals de quelques commerçants et apparaît comme un lieu de rassemblement. On comprend vite que le foyer est bien plus qu'un simple immeuble d'habitation. La vie au sein du bâtiment donne l'impression que passer le pas de la porte du foyer n'équivaut pas à quitter l'espace public pour entrer dans un espace résidentiel, mais plutôt à passer d'un espace public à un autre. Ainsi, s'intéresser à l'espace du foyer et à ses usages conduit à formuler l'hypothèse qu'il aurait une *fonction urbaine*. Le foyer apporterait à une population urbaine des ressources qui dépassent celles d'un simple bâtiment résidentiel. Il constituerait une polarité dans une certaine géographie parisienne. Il contribuerait à la réalisation de la diversité sociologique et identitaire de la ville.

Cependant, le foyer est concerné par un projet de rénovation inscrit dans le « Plan de traitement ». Le bouleversement physique sera profond : en plus de la création de logements individuels en remplacement des chambres collectives, l'enjeu est la réduction voire la suppression de la diversité des espaces et des activités au sein de la résidence, et donc de la fréquentation de son espace par des personnes qui n'y habitent pas. Un espace fermé et non mixte ne saurait être un espace urbain. Ainsi, il apparaît que la rénovation du foyer du Retrait conduirait à la disparition de sa fonction urbaine. Autrement dit, la démolition du foyer serait un « normalisation » spatiale, qui retirerait à la ville un part de sa « diversité ». Il s'agit d'abord de voir que le foyer a une fonction urbaine et que celle-ci est duale. En effet, le foyer serait à la fois une centralité urbaine parisienne, ancrée dans son environnement proche et fréquentée par des populations diverses, et un microcosme, un espace protecteur pour un groupe au cœur d'une ville étrangère. Puis, il faut comprendre que le développement de la fonction urbaine du foyer est une manifestation dans l'espace d'un contexte économique, social et politique contraignant qui a conditionné l'arrivée et l'ancrage des habitants dans le foyer. Enfin, une analyse des enjeux de la transformation du foyer en résidence sociale fait apparaître que le projet tend à la disparition de la fonction urbaine du foyer, et se heurte alors à des stratégies individuelles et collectives de « résistance ».

B. Terrain et méthodologie d'enquête

Le foyer étudié se situe dans le 20^{ème} arrondissement, au numéro 23 de la rue du Retrait. Il est géré par une association – Coallia, ex-Aftam³ – qui a à sa charge plusieurs centaines de foyers en France. Aménagé en 1975 dans une ancienne usine, il accueille aujourd'hui 209 habitants titulaires d'un contrat de résidence et environ autant d'habitants sans contrat – la capacité des chambres (qui comportent majoritairement trois ou quatre lits « officiels ») étant souvent doublée par l'installation de matelas supplémentaires. Les sanitaires et les cuisines sont collectifs. Depuis l'ouverture du foyer, une grande variété d'activités s'est développée dans les espaces communs : culte musulman, commerces, restaurant, café, artisanats. De plus, la grande majorité des habitants est originaire de la vallée du fleuve Sénégal aux confins du Mali, du Sénégal et de la Mauritanie. Plus des trois

³ Aftam : Association pour la Formation technique de base des Travailleurs Africains et Malgaches (1962-1969) puis Association pour la Formation et l'Accueil des Travailleurs Migrants (1969-2012).

quarts des habitants sont de nationalité malienne, la part restante étant composée de personnes originaires d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, notamment du Sénégal. La langue maternelle de la majorité des habitants est le Soninké. Enfin, considérés comme prioritaires dans le Plan de traitement, les travaux de transformation du foyer doivent débuter dès la fin 2014. Le projet de résidence sociale qui doit remplacer le foyer a été établi, le diagnostic social pour préparer le relogement des habitants a été terminé en automne 2013. Mais un conflit sur le montant des redevances dans les sites de desserrement entre les habitants, d'un côté, et le gestionnaire et la mairie, de l'autre, a bloqué le processus de relogement avant qu'il ne débute⁴.

À partir d'une connaissance initiale du terrain acquise à l'occasion d'une mission professionnelle (enquêteur pour le diagnostic social au cours des mois d'août et septembre 2013), une méthodologie d'enquête a été établie. Les outils de l'anthropologie urbaine sont alors apparus comme les plus adaptés pour appréhender de façon fine la situation socio-spatiale du foyer. Le travail de terrain a donc pris la forme de visites régulières au foyer (entre janvier et avril 2014) afin de construire un rapport familier aux personnes et aux espaces. Par l'« observation participante » (renforcée par la production de photographies et de croquis), l'attention a été pleinement portée sur les pratiques, des plus évidentes aux plus ténues. Grâce à des interactions qui se sont déroulées dans un « dialogue ordinaire » (Althabe, 1990), le travail d'analyse a pu s'appuyer sur le récit libre des occupants du foyer, alors considérés avant tout comme des *habitants*, acteurs de leur espace. Cela a permis de mettre en valeur l'expérience quotidienne à leur environnement et les « modes d'habiter » qu'ils ont élaborés.

⁴ Etat du processus de rénovation au moment de la rédaction, en mai 2014.

1. Un « foyer-quartier » à la fois centralité parisienne et espace communautaire

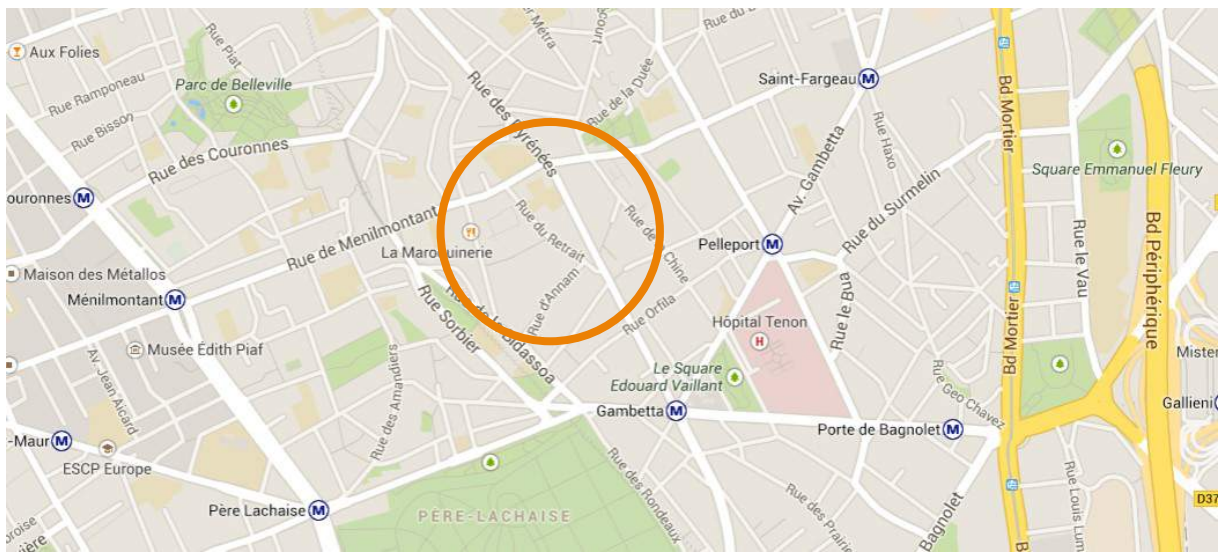
Le foyer fonctionne comme un quartier avec une double identité urbaine : il est à la fois une centralité parisienne, donc ouverte sur la ville, et l'espace d'une communauté étrangère, dont certains membres cherchent à limiter la porosité avec l'espace de la rue.

A. Une centralité parisienne

a. Un foyer ancré dans la géographie parisienne

Le foyer dans l'espace de la rue du Retrait

Le foyer se situe au 23 de la rue du Retrait dans le 20^{ème} arrondissement de Paris. La rue du Retrait est une voie à sens unique de seulement 290 mètres qui relie la rue des Pyrénées et la rue de Ménilmontant.



Localisation de la rue du Retrait (Google, 2014).

Lorsque l'on s'engage dans la rue du Retrait, que ce soit depuis la rue des Pyrénées ou la rue de Ménilmontant, le foyer est peu visible. Les façades alignées de la petite rue courbe sont assez disparates mais aucune ne se distingue.



*Vue de la rue du Retrait depuis la rue des Pyrénées.
(16 avril 2014)*

Vue de la rue du Retrait depuis la rue de Ménilmontant.

Pourtant à certains moments de la journée (heures des repas) ou de la semaine (prière du vendredi, samedi et dimanche), des personnes affluent vers le foyer. Rien n'indique sa direction mais chacun connaît son emplacement ou a les bonnes indications pour le trouver.



*En fin de journée, beaucoup de personnes se rendant au foyer sont visibles dans la rue du Retrait
(Jeudi 17 avril 2014, 18h15).*

Le foyer se compose de deux parties. À gauche, un grand bâtiment de quatre étages accueille les bureaux, les locaux techniques, l'ensemble des chambres et les espaces collectifs en sous-sol. À droite, un second bâtiment est composé d'un rez-de-chaussée, qui

n'est en fait qu'un accès à la cour, et d'un étage occupé par le logement de fonction d'un agent d'entretien de Coallia.

Plusieurs bâtiments de la rue ont des barreaux aux fenêtres du rez-de-chaussée mais pour le foyer, les barreaux ne s'arrêtent pas au niveau du rebord des fenêtres et descendent jusqu'au sol. Les grandes grilles noires dominent donc l'aspect du rez-de-chaussée du foyer et rappellent la fonction industrielle initiale du bâtiment. Cela contraste avec le fait que les portes des deux bâtiments sont ouvertes toute la journée sans contrôle.



Vue des deux bâtiments du foyer (14 avril 2014).

Les grandes portes de la cour sont depuis le début du mois de février 2014 peintes d'une fresque, réalisée par un artiste de l'association du RATRAIT, localisée dans la rue. Avec cette œuvre colorée le foyer attire l'attention, sa présence s'affirme visuellement dans l'espace public. En figurant des animaux de la savane africaine (deux zèbres et une girafe), la fresque joue sur une représentation iconique de l'Afrique et peut évoquer à certains passants la « particularité » de l'endroit.



Les portes de la cour avant (Google Streetview, mai 2012) et après la réalisation de la fresque (10 février 2014).

D'un autre côté, avoir sa fresque est pour le foyer une façon de s'intégrer dans l'espace public, en participant à l'identité de la rue. En effet, les façades de la rue du Retrait sont jalonnées par de nombreuses œuvres qui créent une certaine unité. Le foyer est intégré dans un parcours visuel, qui donne une identité à la rue.



Quelques œuvres visibles dans la rue du Retrait (16 avril 2014).

Toponymie parisienne

Une plaque à la droite de la porte d'entrée du foyer indique au passant le nom officiel du foyer : « Résidence du Retrait ». Cette formulation crée un certain flou autour de la réalité du lieu : l'appellation « foyer de travailleurs migrants » n'apparaît pas. Le terme très neutre de « résidence » qui a été choisi efface toute mention de la spécificité des habitants du bâtiment et anticipe la « normalisation » à terme de l'établissement que doit entraîner la transformation en résidence sociale. De plus, l'expression « Résidence du Retrait » n'a pas de réalité dans le langage quotidien. Les habitants et les habitués parlent plus volontiers du « foyer », ou, pour le distinguer des autres ou le désigner plus précisément, du « foyer Gambetta » ou simplement de « Gambetta ». L'emploi d'un nom usuel différent du nom officiel est le signe d'une appropriation symbolique du lieu par sa population. Cette dénomination fait référence au nom de la station de métro la plus proche, lui-même reprenant le nom de la place où elle se situe. Ce phénomène semble assez commun puisque le foyer voisin des Mûriers, par exemple, est appelé « Père Lachaise ».



À gauche : la plaque indiquant le nom officiel du foyer. À droite : une plaque indiquant le nom de la rue dans laquelle se situe le foyer et à partir de laquelle le foyer est nommé officiellement (18 avril 2014).



Gambetta, un nom très présent dans l'espace public : panneau du métro Gambetta et plaques de rue (18 avril 2014).

Cette toponymie montre que le foyer est un espace ancrée dans la géographie parisienne. Par ce nom, le foyer s'inscrit symboliquement dans un quartier parisien, il dépasse son propre espace et celui de la rue où il se situe. Cela dénote également de l'importance de la mobilité quotidienne dans les représentations de l'espace. La station de métro Gambetta est celle que des habitants empruntent quotidiennement pour quitter l'espace du foyer et se déplacer dans la ville mais c'est aussi la station à laquelle il faut s'arrêter pour se rendre au foyer quand on n'y habite pas.

La rue et le foyer : deux espaces physiquement distincts mais poreux dans la pratique.

D'un point de vue physique, l'espace du foyer et celui de la rue sont clairement distincts. Aucune activité liée au foyer ne se déroule dans l'espace public de la rue. On peut seulement apercevoir parfois des hommes qui discutent, arrêtés sur le trottoir devant l'entrée de la cour ou assis sur les deux barrières installées devant le bâtiment voisin du foyer, à droite.

Deux entrées sont possibles : une double porte à battant permet de pénétrer directement dans le hall, une seconde porte donne accès à la cour qui s'étend sur la gauche du foyer. La serrure de la porte du hall a été réparée et cassée à plusieurs reprises mais depuis un an elle n'est plus réparée et est constamment ouverte. La porte de la cour est fermée chaque soir à 20 heures.

Depuis la rue, aucun bruit n'est perceptible. Pourtant, dans le hall le niveau sonore est très élevé : un commerçant diffuse en continu de la musique, toutes les personnes présentes ont des conversations entre elles et quand deux hommes se rencontrent ils s'interpellent à travers la pièce et se saluent en déroulant un rituel de politesse. Le contraste sonore accentue la limite entre l'espace de la rue et l'espace du foyer. Cependant, il semble que ce n'est pas la distinction entre un espace public calme et un espace privé très animé qui se manifeste ici. Au contraire, lorsqu'on entre dans le foyer on quitte un espace public pour entrer dans un autre. En effet, si « l'espace public, au contraire de l'espace privé, est l'espace ouvert à tous et consacré à la pratique sociale des individus »⁵, l'espace du foyer apparaît comme « public » dans son usage car il est très fréquenté et fonctionne comme un véritable

⁵ Baud Pascal, Bourgeat Serge et Bras Catherine, « Espace, diffusion spatiale », in *Dictionnaire de Géographie*, Paris, Hatier, 2008, p. 191.

espace de rencontre et d'échange (social et commercial). Le lien entre l'espace public de la rue et l'« espace public » du foyer est alors établi par le mouvement continu des personnes qui entrent et sortent. Les va-et-vient effacent la limite physique entre les deux espaces qui deviennent alors poreux. De façon plus générale, la mobilité des habitants et des habitués intègre et inscrit l'espace du foyer dans l'espace de la ville.

Il apparaît alors que le foyer s'intègre dans l'espace de la rue, du quartier et de la ville. Par son aspect, sa toponymie et l'effacement de la séparation entre l'intérieur et l'extérieur, le foyer est ancré dans une géographie parisienne. Mais en plus d'être un « morceau de la ville », il semble qu'il soit une véritable centralité par l'attraction qu'exercent sur certaines personnes la concentration humaine et les activités qui s'y déroulent.

b. La « ville marchande » à l'intérieur du foyer

Un marché dans le hall

Dans l'espace carré du hall, une petite dizaine d'étals proposent des marchandises aux passants. Les produits sont simplement disposés sur des tables ou vendus en vrac dans des seaux posés sur le sol. Le plus petit « commerce » consiste en quelques produits alimentaires posés sur une table. Le plus grand propose toute une diversité de denrées et de biens présentés sur plusieurs tables, contenus dans de nombreux seaux, accrochés à un porte-manteau ou suspendus le long d'un câble tendu sur un mur. On peut donc acheter du lait, du lait concentré, du sucre, des dattes, des bananes, des cacahuètes, des noix de cola, du thé, des sucreries, des boissons (fraîches ou non), du maïs, des cigarettes à l'unité, des bâtons de réglisse pour l'hygiène dentaire, des boubous, des parapluies, des chaussettes, des éventails, des tonges, des moustiquaires, du savon, des cadenas, des cartes de téléphone, des enveloppes etc.

Les commerces sont là pour répondre à différents types de besoins : ils servent d'épicerie de proximité où l'on trouve un produit de base que l'on a oublié d'acheter lors de ses commissions où que fréquentent certaines personnes âgées qui évitent de sortir trop loin de chez elles ; ils proposent des produits exotiques que l'on trouve difficilement

ailleurs ; ils sont des bazars où l'on trouve au même endroit toute sorte de biens à bas coût. Les clients sont à la fois des habitants du foyer, des voisins ou des habitués.

Pour les produits alimentaires, les commerçants se ravitaillent directement dans des supermarchés situés à proximité du foyer. Pour les autres produits comme les accessoires vestimentaires, ils se fournissent chez des grossistes.

Les commerces sont toujours tenus par les mêmes hommes mais des amis ou des membres de leur famille sont souvent assis à côté d'eux et peuvent les remplacer occasionnellement. L'activité de commerçant apparaît comme une activité à défaut d'un véritable emploi à l'extérieur du foyer. Certains commerçants sont présents en France en situation irrégulière.

Ces commerces sont illégaux car ils ne sont pas autorisés par le règlement du foyer et échappent aux taxes et aux impôts. Toutefois l'activité commerciale est tolérée par le gestionnaire et est encadrée et régulée par l'association du foyer que gèrent les délégués des habitants. Chaque commerçant verse un loyer mensuel de dix euros à la caisse de l'association pour avoir le droit de pratiquer son activité. Les commerces sont, de plus, contraints de fermer chaque soir à 22 heures.

Le hall d'entrée dessert : le bureau du gérant du foyer, côté rue à droite ; un petit bureau qui a accueilli parfois une assistante sociale ou plus récemment le chargé de relogement, côté rue à gauche ; les chambres du rez-de-chaussée, par une porte au fond à gauche ; et la cage d'escalier qui permet d'accéder aux chambres des étages, au fond à droite. On trouve également plusieurs petits locaux techniques ou cagibis. Dans sa fonction initiale, le hall d'entrée est donc un espace de circulation et de gestion. Mais les commerces effacent l'organisation spatiale et transforment le lieu. En effet, les tables des étals sont installées devant des portes (cagibis, petit bureau) et les condamnent. Quand le gérant n'est pas présent, des hommes posent des chaises devant la porte de son bureau pour s'installer et discuter. Les usages détournent donc l'espace. L'espace du hall se transforme en place de marché. Un espace pensé comme purement utilitaire dans un bâtiment devient, par l'activité qui s'y déroule, un lieu public central.



Vue du hall depuis le petit bureau. Le plus grand commerce étale ses marchandises jusque devant la porte, ne laissant qu'un étroit passage pour y accéder (mercredi 31 juillet 2013, 15h).

Des commerces au détour des couloirs

Dans l'espace de la cage d'escalier à droite du hall d'autres commerçants proposent des denrées diverses. Au fond de la cour, une porte permet d'accéder aux étages et au sous-sol par l'arrière ; dans le petit sas, un commerce a été aménagé. Sur une table et une étagère un commerçant propose, à côté de quelques produits identiques à ceux vendus dans le hall, des DVDs, une marchandise que les autres commerces ne vendent pas. À gauche dans le couloir, à proximité des escaliers, une chaise a été placée devant un miroir pour aménager un petit salon de coiffure. Si l'on descend l'escalier on rencontre un orfèvre fabriquant des bijoux, assis à une petite table installée sur une plate-forme entre deux volées de marches. En bas de l'escalier une porte s'ouvre sur un atelier de tailleur. La pièce est de petite taille (seulement quelques mètres carrés) mais on y trouve quatre machines à coudre et six personnes y travaillent. Un article du site *Africultures*, qui fait le portrait d'un tailleur

exerçant au foyer, explique que l'atelier est « fréquenté par une clientèle venant principalement de Retrait et ses foyers voisins comme Bisson, la Duée, Amandiers [mais] il est ouvert aux gens de passage » et « s'y perdent aussi des habitants du quartier à la recherche d'une jolie tenue pour se déhancher à la Maroquinerie, salle de concert renommée du quartier. »⁶

En occupant les interstices de l'espace du foyer, commerçants et artisans ont développé une offre commerciale riche qui attire une large population. Les couloirs du foyer apparaissent alors comme les rues d'un quartier commerçant, jalonnées de « boutiques ».

Un restaurant

Au sous-sol du foyer, on trouve deux cuisines collectives. La première est utilisée par les habitants pour le *tuusé*, la préparation en commun des repas, assurée principalement par les plus jeunes. La seconde est gérée par une association qui emploie des femmes qui vivent à l'extérieur du foyer. Elle vend des repas chaque jour de 12 heures à 20 heures et apparaît alors comme un véritable restaurant. Ce restaurant est composé d'une grande cuisine et d'une salle de restauration. Une ouverture avec un comptoir a été créée entre la cuisine et la salle. Pour acheter un repas, il faut faire la queue devant le comptoir. On peut y commander un plat comme un couscous (2,20 € la portion) ou un mafé, un sandwich à la viande, une portion de frite etc. On peut choisir de manger sur place, sur de grandes tables ou emporter son repas.

Le restaurant est très fréquenté, aux heures de repas, une longue queue se forme. Plusieurs centaines de repas sont servis chaque jour. En se plaçant dans la cour en fin de journée on peut se rendre compte de la diversité des personnes qui fréquentent le restaurant. Beaucoup d'hommes de tout âge mais aussi des femmes et des jeunes filles, majoritairement d'origine africaine mais également quelques personnes d'autres origines, traversent la cour pour se rendre au sous-sol puis ressortent avec un sac plastique contenant leur achat.

⁶ Trouillet Caroline, « Portrait de travailleurs migrants 5 : L'artisanat en foyer. Rencontre avec un tailleur », *Africultures*, 17/12/2012.



Un homme sortant du foyer avec un sac plastique contenant un plat qu'il a acheté au restaurant du foyer (jeudi 17 avril 2014, 18h15).

Un café

A côté du restaurant on trouve un café. Dans la première partie de la pièce a été placé un grand comptoir où on peut commander une boisson. En fin de journée quelques hommes sont accoudés. Au fond de la pièce, des canapés sont disposés autour d'une table. On peut souvent y rencontrer une dizaine de jeunes hommes qui jouent aux cartes. Un flipper et un poste de télévision occupent le reste de l'espace.

Le café est un espace assez sombre et dégradé. Un gros tuyau qui évacue les eaux usées traverse la partie salon du café : il débouche du plafond, descend le long du mur, fait un coude au niveau du sol et traverse la pièce, encadré de deux rangées de parpaings. Au niveau du coude, le raccord n'est pas parfait et on peut voir des excréments sur le sol. Cette installation précaire dégage une mauvaise odeur. Pourtant, le café est un espace de convivialité pour des jeunes hommes qui y passent de longues heures, notamment la nuit. Ces jeunes n'ont pas de chambres au foyer et pour certains n'ont pas de domicile. Ce sont de jeunes migrants venus d'Afrique qui seraient arrivés en France ces derniers mois, après avoir quitté d'autres pays comme l'Espagne ou l'Italie.

Des vendeurs ambulants

L'ouverture de l'espace du foyer, y compris les chambres, et l'assurance de trouver des hommes par dizaines incitent des vendeurs ambulants extérieurs au foyer à proposer leur marchandise dans le bâtiment. L'extrait du journal de bord de l'enquête ci-dessous rend compte d'une situation dont les vendeurs ambulants sont les acteurs.

« Lundi 10 février 2014, fin de journée : Un homme chinois porte sur lui des « colliers » de marchandises. Il vend des montres, des lampes torches, des cartes mémoires. Il s'assoit sur une chaise dans le hall, il semble avoir besoin d'une pause, peut-être vient-il de faire du porte-à-porte pour vendre ses produits directement aux hommes présents dans leurs chambres. Plus tard alors que je suis dans une chambre, un homme maghrébin entre avec une valise remplie de paires de chaussettes, puis un autre marchand chinois passe également dans la chambre avec le même genre de produits que le premier homme rencontré dans le hall. »

Emmanuelle Lallement qui a étudié le quartier parisien de Barbès explique que « la logique marchande des lieux entraîne une fréquentation extraterritoriale importante, une occupation particulière de l'espace public par les commerces et leurs clients »⁷. Le foyer présente, à son échelle, le même phénomène. Parce qu'on trouve dans le foyer des commerces qui occupent les parties communes – qui constituent son « espace public » –, il est intensément fréquenté et constitue, à l'instar d'un espace comme Barbès (toute proportion gardée), une centralité dans la ville. Ainsi, le foyer apparaît comme une manifestation microlocale de la « ville marchande ».

c. Une centralité religieuse

Le vendredi en début d'après-midi, le foyer se transforme en mosquée. Le matin, les commerces ne sont pas installés et les espaces communs sont soigneusement nettoyés. Avant et pendant la prière, des personnes affluent au foyer.

⁷ Lallement Emmanuelle, *La ville marchande. Enquête à Barbès*, Paris, Tétrahèdre, 2010, pp. 22-23.



Extrait du journal de bord de l'enquête :

« Vendredi 18 avril 2014, 14h : La prière a déjà commencé. Beaucoup de personnes entrent dans le foyer, des hommes principalement mais également quelques femmes et des enfants. Une femme âgée arrive avec un groupe d'enfants. Avant d'entrer dans la cour du foyer elle les regroupe et leur dit de se taire. En effet, les hommes prient dans la cour dans un grand silence, la voix de l'imam qui est normalement retransmise dans le foyer n'est pas perceptible. »

L'imam – qui vit au foyer – dirige la prière depuis une petite salle du sous-sol aménagée en permanence en mosquée mais sa voix est diffusée dans tout le foyer grâce à des haut-parleurs. Plusieurs centaines d'hommes et de femmes peuvent donc suivre la prière. Les hommes se placent dans le restaurant et le café au sous-sol, au rez-de-chaussée dans le hall – débarrassé des étals – et dans la cour. Les femmes qui souhaitent prier occupent des salles de culte permanentes dans les étages.

Le culte qui se déroule au foyer attire une population très diverse : on distingue des personnes originaires d'Afrique de l'Ouest mais aussi du Maghreb.



Les hommes arrivés le plus tardivement prient dans la cour (vendredi 18 avril 2014, 14h).

Après la prière, les commerçants installent leurs étals. Des hommes, des femmes et des enfants circulent dans le foyer et font des achats. Beaucoup d'autres fidèles ne restent pas dans le foyer et sortent dans la rue. On les voit remettre leurs chaussures, discuter entre eux, passer un appel pour retrouver quelqu'un. Certains, qui sont peut-être seulement en pause dans leur journée de travail, quittent rapidement la rue, d'autres s'attardent sur le trottoir et engagent des conversations. L'espace public s'anime donc par cette fonction religieuse temporaire du foyer. Autrement dit, la temporalité du foyer a un impact sur l'occupation et l'animation de l'espace public.



À l'issue de la prière, le foyer se vide en partie et la rue se remplit (vendredi 18 avril 2014, 14h30).

Le foyer est donc une centralité religieuse pour les personnes qui participent à la prière du vendredi. Il constitue une polarité de leur géographie individuelle. À ce moment précis de la semaine, le foyer n'est plus un foyer mais le quartier de la mosquée. Comme on irait prier dans un lieu de culte puis on ferait des achats dans des commerces situés à ses abords et on rendrait visite à des proches, on se rend au foyer et on reproduit toute cette situation sociale dans le même espace. Toutes les activités se déroulent consécutivement (tout de suite après la prière, le hall est réaménagé en marché, le restaurant et le café retrouvent leur fonction initiale) ou simultanément (dans tous les espaces commerciaux, on se retrouve, on discute) dans un espace restreint. Parce que le foyer est identifié comme une centralité, les gens y affluent. L'espace n'a d'autre choix que d'être adaptable, souple pour accueillir l'ensemble des facettes de la vie sociale d'un groupe urbain qui n'a pas d'autres espaces dans la ville où se retrouver.

d. Des images attachées au foyer qui attirent une multitude de personnes

Si le foyer est intensément fréquenté par une population extérieure diversifiée, c'est que l'on projette sur lui des images qui en font un espace particulier dans la géographie parisienne. Les particularités qu'on lui prête le rendent « attractif » aux yeux d'une pluralité d'urbains.

Un espace des petits moyens

L'une des représentations communes du foyer est celle d'un espace « pour les pauvres ». Que l'on ait des revenus modestes ou non, on passe au foyer car on sait qu'on peut y acheter un repas copieux pour moins de trois euros, *une* cigarette, *une* enveloppe. Si l'on n'a pas d'abonnement pour utiliser son téléphone portable, on peut acheter une carte « France » ou « International ». Certaines personnes sans ressources viennent aussi au foyer pour prendre une douche, dormir sur un matelas posé par terre dans le couloir ou veiller au chaud toute la nuit.

Cette image du foyer le rend attractif à une population diverse : habitants ou travailleurs voisins voulant manger un plat africain pour pas cher, habitants du quartier ayant des petits moyens, migrants sans ressources cherchant un toit.

Un espace de pauvreté

Dans l'espace urbain le foyer est identifié comme un espace où se concentre la pauvreté. On peut observer des situations qui montrent que certaines personnes se rendent au foyer dans une démarche de solidarité avec ses habitants, qu'elles se représentent comme pauvres.

« Lundi 10 février 2014, 18h : Une femme entre dans le foyer avec un carton, le dépose au milieu du hall et s'en va. Elle sourit aux personnes présentes mais ne parle pas. Dans le carton, des vêtements d'enfants, un sac d'école, une trousse. Se servent quelques personnes présentes. Elles m'expliquent que ces « dons » seraient habituels. Cette femme habite probablement le quartier et se représente le foyer comme un espace de pauvreté dont les habitants dépendent de la solidarité extérieure, notamment pour subvenir aux besoins de leur famille qui vit « au pays ». Dans sa géographie personnelle, le foyer est un endroit où elle peut se débarrasser d'affaires dont sa famille ne se sert plus, tout en faisant un geste solidaire. »

Une centralité africaine à Paris

Le foyer est clairement identifié comme un « foyer africain ». Il attire alors des personnes qui cherchent spécifiquement un espace « africain » à Paris.

C'est d'abord le cas de migrants sans ressources qui arrivent à Paris sans n'y connaître personne. Ils ne viennent pas forcément des mêmes pays que les habitants du foyer mais ils sont attirés par cet espace ouvert, habité par des personnes d'une culture proche. À la différence des proches des habitants, ils ne sont pas hébergés dans les chambres et occupent les parties communes pendant la nuit (couloirs, cuisines, café, cour) pour dormir ou veiller.

L'identité « africaine » du foyer attire également des artistes. J'ai rencontré une fois une artiste membre d'une compagnie de théâtre qui réalisait un projet autour de la sonorité des langues du monde. On lui avait parlé du foyer et elle y était venue pour essayer d'enregistrer quelques personnes parlant une langue « africaine » (sans succès). Le musicien ivoirien Tiken Jah Fakoly a, quant à lui, choisi le foyer de la rue du Retrait pour présenter son dernier album à la presse le 19 mars 2014. Après avoir essuyé quelques refus dans d'autres foyers, il s'est adressé à un délégué du foyer qui a accepté qu'il organise son événement dans le sous-sol.



Le musicien Tiken Jah Fakoly dans le restaurant du sous-sol du foyer (Laurent Hazgui, 19 mars 2014).

Le récit de cette soirée dans la presse insiste sur la « centralité africaine » que représente le foyer :

« Pour présenter son 9ème album, *Dernier appel* (Universal Music), dans les bacs le 2 juin prochain, l'artiste ivoirien Tiken Jah Fakoly a choisi l'intimité d'un foyer de travailleur migrant du 20ème arrondissement de Paris, le foyer du Retrait. Le 19 mars, en avant-première, il offrait l'écoute de son album aux habitants de ce foyer et autres curieux, dans un lieu central de la diaspora ouest-africaine de la capitale française. »⁸

L'artiste a expliqué son choix de venir au foyer aux journalistes :

« Le choix c'est vraiment de faire l'avant-première de l'album dans un coin qui représente l'Afrique à Paris. Vous avez vu la chaleur des gens, on a l'impression qu'on est en Afrique ici. »⁹

De nombreux journalistes et des amateurs de la musique de Fakoly de toutes origines se sont alors mêlés aux habitants le temps d'une soirée. Un tel événement révèle la représentation que l'on se fait du foyer : une enclave africaine à Paris. Mais dans un même temps, il alimente cette représentation et la diffuse aux personnes présentes qui ne fréquentent pas les foyers habituellement et, par sa couverture médiatique, à un public large.



La venue de Tiken Jah Fakoly a attiré un public très divers au foyer (Africultures, Capture d'écran du reportage, 19 mars 2014).

⁸ Anglade Amédée et Trouillet Caroline, « *Dernier appel* à la diaspora africaine. Tiken Jah Fakoly présente son prochain album », *Africultures*, 02/04/2014.

⁹ *Ibid.*

*

Le foyer apparaît donc comme une centralité qui attire des profils variés d'urbains. Ainsi, les parties communes sont appropriées de telle sorte qu'ils apparaissent comme des espaces et des lieux publics intensément fréquentés. Le foyer fonctionne alors comme un « morceau de ville ». Il semble même qu'on puisse parler de « quartier ». En effet, la définition usuelle du mot « quartier », faisant simplement référence à une « partie d'une ville ayant certaines caractéristiques ou une certaine unité (Larousse), pourrait, par extension, s'appliquer au foyer, dont l'unité spatiale est de fait établie (un bâtiment et une cour), dont le peuplement est homogène (mêmes origine géographique et situation familiale pour la grande majorité des habitants) et qui concentre des activités adaptées d'une société étrangère. Le foyer apparaît alors comme un petit quartier ouvert et poreux à la ville qui l'entoure. Cependant ce « quartier » n'a pas la forme des autres quartiers parisiens, sans limite géographique stricte, auxquels la *rue* donne accès. Les espaces du foyer, quand bien même ils seraient publics dans leurs usages, ne sont accessibles que si l'on passe des *portes*. Ces portes marquent une limite aisément franchissable mais bien réelle et leur contrôle est un véritable enjeu pour certains habitants. En effet, l'ouverture du foyer et son intense fréquentation par une population qui n'y réside pas ne sont pas des données « naturelles » du foyer et sont constamment discutées.

B. L'espace d'une communauté

Le foyer est le lieu d'ancrage d'une communauté : les chambres sont occupées majoritairement par des hommes venus de la même région géographique, la vallée du fleuve Sénégal, et parlant la même langue (Soninké) et chaque chambre est habitée par les membres d'une même famille ou d'un même « village ». Ce sont les mêmes hommes qui détiennent les contrats de résidence depuis plusieurs années, voire plusieurs décennies, et quand un habitant meurt ou choisit de laisser son « lit », c'est le plus souvent un parent ou un descendant qui le reçoit. Les habitants côtoient des hommes de leur communauté qui ne vivent pas au foyer : des anciens habitants passent la journée à discuter dans le hall et des hommes plus jeunes viennent passer la soirée dans les chambres après leur journée de travail. Toutes ces personnes respectent un ordre social et des normes d'usages de l'espace. Les personnes extérieures à la communauté méconnaissent ou ignorent volontairement les règles sociales et spatiales. Il s'en suit des « luttes » pour le contrôle de l'espace.

a. Un espace de sociabilité et de maintien de la vie communautaire.

Le foyer est une centralité pour les personnes de la communauté qui ne vivent pas au foyer. Les hommes viennent y retrouver leurs proches et y pratiquent l'essentiel de leur vie sociale.

Des retraités passent leurs journées dans le hall.

Des hommes retraités se retrouvent dans un angle du hall. Ils s'assoient sur un banc de ciment recouvert de faïence intégré au mur et sur des chaises. La plupart d'entre eux n'habitent pas ou plus au foyer mais ils y passent de longues heures chaque jour pour discuter. Un jeune commerçant explique que « c'est mieux pour leur santé mentale de passer la journée au foyer avec les amis que seul chez soi ». Certains hommes tiennent également compagnie à un proche commerçant. De nombreuses chaises dépareillées sont disposées dans le hall et chacun peut en prendre une et s'asseoir à côté d'un parent ou d'un ami pour discuter. Ces regroupements donnent au hall cette image de place centrale du « quartier » ou du « village ». En marge du « marché », les hommes se retrouvent sur des « bancs » et entretiennent leur vie sociale.

Des travailleurs passent leurs soirées dans les chambres.

Les chambres sont les lieux privilégiés du groupe, familial ou « villageois ». En fin de journée les chambres se remplissent. Des hommes qui n'habitent pas au foyer – ils vivent dans des appartements privés situés dans des quartiers alentours comme Belleville – viennent y passer la soirée. Les chambres deviennent alors des salons, comme le montre la situation suivante observée dans une chambre du rez-de-chaussée :

« Jeudi 17 avril 2014, 18h45 : Une dizaine de personnes (dont deux jeunes garçons qui viennent au foyer avec leur père) sont assis sur les lits positionnés le long des murs, ils discutent, regardent la télévision (allumée sur la chaîne malienne ORTM), parlent au téléphone ; plusieurs conversations s'entremêlent. Un homme vient prendre un tapis rangé au dessus de l'armoire à droite de la porte pour faire sa prière. Quand il a terminé de prier il replace le tapis en haut du meuble, un autre homme l'utilisera quelques minutes plus tard.

Assis à la petite table installée au centre de la pièce, trois personnes partagent un repas (ils mangent dans le même plat avec leurs mains). Quand ils ont terminé, d'autres les remplacent. Pour manger, ils prennent une bassine en plastique, vont la remplir dans la cuisine collective

au sous-sol, réchauffent ensuite la nourriture dans la chambre grâce à un four à micro-ondes placé sous un lit. Il y a un grand frigo dans la chambre mais il est quasiment vide. Je remarque juste qu'un homme vient y chercher des cuillères à soupe rangées dans un compartiment de la porte. Un homme fait bouillir de l'eau avec une plaque de cuisson électrique posée au sol. Il prépare du thé et le sert dans trois verres. Tous les hommes boivent à tour de rôle dans ces trois verres. »

Les habitants expliquent souvent ces pratiques sociales par la phrase « l'Africain n'aime pas être tout seul ». Ces moments de sociabilité semblent en effet très importants pour ces hommes qui vivent dans un pays qui n'est pas le leur et qui ont laissé leur famille – et notamment leurs femmes et leurs enfants – « au pays ». Les chambres et le hall apparaissent comme les espaces privilégiés du maintien quotidien de la vie communautaire et de la reformation du mode de vie de leur société d'origine.

b. Contrôle social et spatial

Une organisation autogestionnaire ?

Le groupe d'habitants du foyer a une organisation sociale hiérarchique. Le comité de résidents, qui représente notamment les habitants auprès du gestionnaire, détient une réelle autorité. Les habitants du foyer se divisent en cinq grands groupes familiaux et chaque groupe se choisit un délégué qui le représente au sein du comité (la minorité d'habitants qui ne fait pas partie des groupes n'est pas représentée). La « famille » discute collectivement du choix du délégué mais la décision revient à un chef qui ne vit pas au foyer. Il y a également trois ou quatre délégués qui représentent les « jeunes » du foyer qui forment un groupe d'une quarantaine de personnes. Les jeunes organisent des fêtes et s'occupent collectivement de la préparation des repas. Être délégué peut être une charge assez lourde. La responsabilité que confère ce rôle peut soumettre la personne aux critiques des autres habitants et la placer dans une position inconfortable. Un habitant, délégué depuis plusieurs années et lassé de tenir cette fonction, explique par exemple qu'il a plusieurs fois « essayé de démissionner mais la famille ne [l]e laisse pas ».

Les délégués se voient comme les garants de la gestion du foyer : « Nous-mêmes, on a géré notre foyer ». Un des délégués raconte ainsi l'histoire de l'« autogestion » du foyer par les habitants (ce qui suit est une reprise de ses propos, sans que les informations n'aient

été vérifiées). Le café est géré par l'association du foyer depuis dix ans, après qu'elle a gagné un procès contre l'Aftam. Le restaurant est géré par une association spécifique à l'activité depuis 2003. Avant cette date, des femmes demandaient directement aux délégués l'autorisation de travailler à leur compte dans les cuisines du foyer. En 2003, la police a fermé les cuisines à cause de problème d'hygiène. Après six mois ponctués par des demandes à la mairie et au palais de justice, les habitants ont pu faire des travaux avec l'aide de l'Aftam. Les cuisinières ont été formées et une association a pris la gestion en mains ; « On a pris nos responsabilités pour que ce ne soit plus comme avant. » La mosquée au sous-sol a été créée à l'initiative des habitants il y a une dizaine d'années ; l'espace occupé était auparavant une salle de réunion. Une seconde salle peut être réservée pour organiser des événements familiaux, notamment des obsèques, et c'est un délégué qui tient le calendrier de réservation. Les personnes qui veulent réserver la salle viennent directement le voir dans sa chambre, le grand calendrier en carton est posé à la tête de son lit. C'est également lui qui tient un registre où sont inscrits l'ensemble des commerçants et artisans qui exercent leur activité dans le foyer. Dans le cahier, le bon paiement du loyer est soigneusement noté chaque mois : chacun paye dix euros à l'exception du boucher (qui s'installe chaque samedi et dimanche dans une des cuisines) qui paye vingt euros.

Ces exemples montrent que les habitants ont réellement cherché à prendre en main la gestion de leur lieu de vie. Ils se sont efforcés d'organiser l'espace du foyer pour développer des activités qu'ils jugeaient nécessaires à la vie quotidienne du groupe. C'est donc les habitants qui sont à l'origine de cette vie urbaine, cette « vie de quartier » au sein du foyer.

Règles et normes internes au groupe.

Les habitants du foyer sont contraints de respecter certaines normes sociales. Il y a, par exemple, une obligation sociale à laisser les membres de sa famille entrer et dormir dans la chambre, « sinon on va dire que je suis méchant ». La question de la pression sociale et de la réputation au sein du groupe – à Paris et au « pays » – est importante. De plus, la vie sociale dans le foyer respecte des règles propres au groupe, distinctes du règlement intérieur édicté par le gestionnaire. Par exemple, après 22 heures, faire du bruit est interdit. Cette règle vise particulièrement les jeunes qui doivent se soumettre aux anciens dans l'ordre hiérarchique de la société Soninké. Le non respect de cette règle est puni par une

amende. L'amende est infligée par les délégués à la famille mais pas directement à la personne. Mais cette organisation sociale et spatiale, qui à la fois s'inspire de la société d'origine des habitants et répond à l'impératif de réguler la vie en collectivité dans un espace restreint, est remise en cause par la présence d'une population extérieure à la communauté.

Conflits pour l'occupation de l'espace.

En plus des habitants titulaires d'un contrat et des personnes qu'ils hébergent, d'autres personnes vivent au foyer. Des hommes utilisent les sanitaires, d'autres dorment dans les couloirs ou veillent toute la nuit dans le sous-sol ou la cour. Certains habitants déplorent cette présence qui les empêche d'avoir accès facilement aux sanitaires et trouble leur sommeil.

Cette situation est assez récente et s'est aggravée ces derniers mois. Tout d'abord, avec la crise économique qui a touché l'Europe, de plus en plus de personnes, notamment de jeunes migrants, se retrouvent sans ressource et/ou sans logement et profitent de l'ouverture du foyer pour utiliser ses équipements et occuper ses espaces. De plus, le foyer est plus « ouvert » qu'avant. Le même délégué qui régule l'activité des commerces, ferme la porte de la cour à 20 heures chaque soir et la rouvre à 5 heures chaque matin. Cependant, la porte du hall, qui était également fermée la nuit, est cassée depuis un an et est peu contrôlée la nuit. Il y a quelques années les sanitaires étaient également fermés à clé et seuls les habitants du foyer y avaient accès mais les serrures ont été cassées et n'ont pas été réparées. Il y a quelques mois, pendant le séjour au Mali du délégué chargé de fermer les espaces communs, les clés des cuisines ont été perdues et n'ont pas été remplacées ; elles restent donc ouvertes toute la nuit. Les habitants ont conscience de ce manque de contrôle et s'en plaignent : « là les gens rentrent comme des rois », « avant c'était bien, il n'y avait pas trop de monde ».

Par ailleurs, comme ces personnes n'appartiennent pas au groupe d'habitants, ils ne sont pas soumis aux règles. La situation échappe alors aux délégués : « Avant il n'y avait plus de bruit après 22 heures. Si certains perturbaient, la famille recevait une amende. Aujourd'hui on dirait que c'est eux qui contrôlent le foyer ». On observe alors une forme de lutte pour l'occupation de l'espace entre deux groupes d'habitants : ceux qui occupent des chambres et ceux qui la nuit s'approprient les couloirs, le sous-sol et la cour.

Un épisode qui s'est déroulé en automne 2013 révèle bien ces conflits d'usages. Alors qu'un délégué était allé parler à un groupe de jeunes hommes qui fumaient dans la cour une nuit, l'un d'entre eux l'a insulté. N'acceptant pas ce qu'ils considèrent comme un manque de respect, les autres jeunes présents ont frappé le fautif. Le délégué est ensuite allé voir le « chef de la bande » qui a grandi au foyer et vit maintenant dans la résidence HLM située un peu plus haut dans la rue pour le menacer : « le prochain qui vient fumer au foyer, il est mort. » Depuis la situation se serait calmée.

Certains habitants souhaitent réaffirmer le contrôle de l'espace du foyer (« Maintenant on va faire le nettoyage ») pour lutter contre la présence considérée comme illégitime de personnes qui ne font pas partie de la communauté et perturbent la vie en collectivité. Ce conflit social se réglerait par une intervention spatiale : l'objectif est de remplacer des serrures pour garantir la fermeture de certains espaces la nuit. Les habitants qui cherchent à limiter l'accès au foyer ne remettent pas totalement en cause la fonction urbaine du foyer, ils cherchent plutôt à la limiter dans le temps chaque jour. Le foyer resterait complètement ouvert la journée, car cela participe à la vie de la communauté, mais il serait fermé la nuit. Autrement dit, l'« espace public » serait privatisé la nuit, le « quartier » redeviendrait « résidence » : seuls les habitants des chambres auraient la légitimité d'occuper l'espace du foyer le soir venu.

*

Pour revenir à la désignation du foyer comme un quartier, Yves Grafmeyer explique que le quartier peut jouer un « rôle important dans les sociabilités et la transmission des normes, en tant qu'espace d'interconnaissance où se déploie un efficace réseau d'entraide, voire de contrôle social »¹⁰. Les pratiques communautaires et l'enjeu du contrôle social, qui passe par le contrôle spatial, contribuent alors à l'hypothèse d'un « foyer-quartier ».

L'enquête a donc révélé une diversité des fonctions économiques et sociales de l'espace du foyer. Cette diversité est le fait du groupe que constituent les personnes qui

¹⁰ Grafmeyer Yves, « Le quartier des sociologues », in Authier Jean-Yves et al. (dir.), *Le quartier*, Paris, La Découverte, 2006, p. 31.

vivent dans le foyer. Elles se sont créé un espace de vie mixte, souple, répondant à une multitude de besoins de la vie collective et communautaire. La diversité et le caractère des activités développées attirent au foyer une large population qui dépasse la « diaspora Soninké » et en font une centralité de Paris. Cette intense fréquentation par une population extérieure a progressivement créé une véritable vie urbaine au sein du foyer. Le hall est maintenant une place, les couloirs et les escaliers sont des rues, les commerces participent à la « ville marchande ». Selon les moments, les besoins et les représentations, le foyer peut être tour-à-tour ou simultanément « résidence », « quartier », « village », marché, mosquée, restaurant, salle de conférence de presse. Chaque habitant, habitué ou visiteur du foyer, selon sa position et ses pratiques, voit donc le foyer à une échelle différente, s'intéresse plus à l'une de ses fonctions, à l'un de ses espaces et se crée ainsi sa propre représentation du foyer.

Les habitants se sont approprié leur espace de vie et le foyer a en partie échappé au gestionnaire. Aujourd'hui, l'espace du foyer est ouvert sur la ville et tend même à échapper à ses habitants. Mais comment est-on arrivé à une telle appropriation de l'espace ? Pourquoi le foyer a-t-il aujourd'hui une fonction urbaine pleine et entière ?

2. Un contexte économique, social et politique qui a à la fois permis et contraint le développement de la fonction urbaine du foyer

A. Une forme architecturale propice ?

La première hypothèse qui expliquerait le développement d'une vie urbaine au sein du foyer est que la forme architecturale du foyer a favorisé l'installation de multiples activités.

Les parties communes du foyer sont plutôt vastes et nombreuses : un hall, une cour, une salle à chaque étage, deux salles en sous-sol, deux cuisines et deux salles de restauration. Ce sont autant d'espaces qui ont pu, au fur et à mesure, devenir des espaces de commerces, des salles de prières, une salle de réunion, un restaurant, un café. De plus, avec deux larges cages d'escaliers et de grands paliers pour accéder aux étages, deux escaliers pour descendre au sous-sol et de longs couloirs à tous les niveaux, le foyer apparaît comme un dédale. Tous ces espaces de circulation créent des interstices qui ont pu accueillir des petits commerces ou plus récemment des matelas.

Toutefois comme on l'a vu précédemment, le développement d'activités au sein du foyer procède d'un détournement de la fonction initiale des espaces (effacement de l'organisation ou réaffectation). Car si on peut considérer que des espaces comme le restaurant ou la mosquée ont pu être aménagés dans ce foyer et pas un autre grâce à la générosité de ses dispositifs spatiaux initiaux, il faut voir que le développement de ces activités s'inscrit dans un contexte bien plus large que celui du bâtiment. Si la fonction urbaine du foyer s'est développée, c'est parce que des besoins socio-économiques bien réels et contraints par le contexte politique existaient et que ce processus a été toléré, voire légitimé.

B. Un espace pour servir un projet migratoire collectif

Les Soninké se considèrent comme un peuple pionnier de l'émigration africaine. Dans leur discours partir « à l'aventure » à l'étranger semble un passage obligé pour tout homme de la communauté. Les Soninké vivent généralement une migration individuelle de retour :

ils quittent leur pays seul pour travailler à l'étranger – s'ils sont mariés et ont des enfants, leur famille reste donc « au pays ». L'objectif est de subvenir aux besoins de la famille, pouvoir gagner assez d'argent pour s'élever socialement (notamment par la construction d'une maison) et participer au développement du territoire d'origine. Le projet est collectif car la grande majorité des hommes qui vivent au foyer poursuivent le même but. Les hommes exercent un fort contrôle social les uns sur les autres, notamment les hommes âgés sur les plus jeunes, pour qu'aucun individu ne s'écarte du projet collectif. Le foyer, en présentant les qualités d'un quartier, sert ce projet.

En effet, comme ils vivent un projet migratoire tourné vers le pays d'origine, beaucoup d'hommes ne cherchent pas à s'intégrer complètement dans la société parisienne. En pouvant avoir de multiples activités dans le foyer (manger, prier, échanger, regarder la télévision, écouter de la musique, jouer aux cartes etc.), ils ont la possibilité d'y passer la plus grande partie de leur temps libre. Ils restent alors entourés des membres de leur communauté et ne s'écartent pas de leur pays d'origine et de leur famille.

De plus l'offre commerciale du « foyer-quartier » et la préparation collective des repas permettent aux habitants de limiter leurs dépenses. Le foyer est un espace dans Paris où on peut vivre en ayant des revenus limités, soit parce qu'on ne travaille pas (chômage, petite retraite) ou peu ou qu'on envoie une part importante de ses revenus à sa famille.

Marc Bernardot explique que les « foyers africains » fonctionnent comme des « enclaves protectrices » pour les migrants :

« Le foyer est un lieu de circulations migratoires, en ce qu'il participe de l'accueil et de l'orientation des nouveaux arrivants, en parvenant [...] à conserver un lien avec le pays d'origine. C'est un aspect déterminant pour le fonctionnement de ce lieu transnational. Par les services et les ressources qu'ils procurent, les foyers deviennent un point d'appui territorial constituant à lui seul une "centralité immigrée" dans la plupart des quartiers où ils sont implantés (Messamah et Toubon 1990). Celle-ci permet la mise en commun des ressources, même si cette solidarité et ces services, comme la sous-location des chambres, se payent soit financièrement, soit en travail. »¹¹

Les habitants sont donc fortement ancrés dans le foyer. Cet ancrage peut dans certains aspects apparaître comme délibéré et valorisé mais il est également contraint et pragmatique.

¹¹ Bernardot Marc, « Les foyers de travailleurs migrants à Paris. Voyage dans la chambre noire », *Hommes et migrations*, n°1264, 2006, pp. 63-64.

C. Le foyer, une centralité urbaine « pragmatique »

Marc Bernardot affirme que le « mode de vie communautaire [des foyers est] pragmatique ».

Tout d'abord, les politiques du logement en France ont été discriminantes envers les étrangers. L'habitat en foyer a été favorisé au détriment du logement social, sans pour autant que l'on ne développe réellement l'offre et qu'on ne garantisse la qualité de cet habitat :

« la situation actuelle du logement des étrangers en France, et à Paris en particulier, est le résultat d'un double escamotage. Plusieurs rapports ont montré que la politique du logement des immigrés avait été caractérisée depuis les années soixante par l'orientation des fonds du 1 % logement (1/9^e) essentiellement vers les foyers, au détriment des actions pour les familles étrangères (Weil 2005). Mais cette première opération a été suivie d'une deuxième, où ces fonds ont été utilisés non pas pour la construction ou l'entretien des foyers mais pour des opérations immobilières et foncières sans lien direct avec le logement des migrants (Bernardot 1999). »¹²

Par ailleurs, les règles d'attribution des logements sociaux désavantagent les migrants :

« Le logement HLM parisien est désormais non seulement de moins en moins ouvert aux familles nombreuses des catégories populaires, et en particulier aux familles immigrées, mais surtout complètement inaccessible aux ouvriers célibataires (Simon 2003). »¹³

Le « style de vie familialiste et communautaire » dans les foyers, dont on a vu les manifestations précédemment (hébergement, préparation collective des repas, biens et services à moindre coût) est alors une façon pour les habitants de « contrebalancer les difficultés d'accès au logement et les contraintes sociales et économiques, et [de] rend[re] supportables les très difficiles conditions de vie provoquées par l'état des foyers et le surpeuplement »¹⁴. Par ailleurs, le développement d'activités commerciales permet à des habitants sans emploi d'avoir un revenu.

Le vieillissement des habitants (10 % des habitants titulaires d'un contrat ont plus de 65 ans, 42 % ont plus de 55 ans¹⁵) et la perte possible en mobilité qui l'accompagne poussent également au développement d'une offre de biens et de services de proximité.

¹² *ibid.* pp. 59-60.

¹³ *ibid.* p. 61.

¹⁴ *ibid.* p. 64.

¹⁵ Données du diagnostic social réalisé en août-septembre 2013 (145 personnes rencontrées).

On peut ajouter que le foyer a été contraint d'accueillir une multitude d'activités pour pallier un manque d'équipements à destination d'une population issue de l'immigration africaine dans Paris. Si, par exemple, le foyer se transforme en mosquée le vendredi, c'est parce que la ville propose trop peu de lieux de culte musulmans.

D. Une gestion tolérante et une reconnaissance par les autorités publiques

a. Une politique gestionnaire qui a historiquement construit un peuplement ségrégatif et encouragé une organisation communautaire

Dès leur origine, les foyers ont été des lieux de ségrégation, d'une part parce que les hommes arrivés n'ont pas pu avoir accès au logement conventionnel, d'autre part parce qu'ils ont été accueillis dans des structures différentes selon leur origine géographique.

Le premier propriétaire et gestionnaire de foyers, la SONACOTRAL¹⁶, société mixte créée par l'État en 1956, a construit des foyers composés de chambres individuelles pour accueillir des « Français musulmans d'Algérie » (FMA). Choukri Hmed explique que l'objectif de la SONACOTRA(L) était de « surveiller le comportement des FMA dans une période où les actes de « rébellion » se multiplient dangereusement, y compris en métropole » et de contribuer à leur « civilisation » et à leur éducation à l'individualisme, dans la droite ligne du projet d'assimilation des Algériens en métropole qui se dessine au sortir de la Libération et de celle, plus large, du projet réformateur d'éducation des classes populaires par le logement¹⁷. L'Aftam, créée en 1962, a quant à elle aménagé des foyers dans le but d'améliorer les conditions de vie de travailleurs venus d'Afrique subsaharienne, pour obtenir une formation technique en France avant de repartir contribuer au développement de leurs pays nouvellement indépendants. Hélène Béguin a montré que l'Aftam avait donc mis « explicitement en place un mode de gestion qui s'appuie sur l'organisation communautaire

¹⁶ Société Nationale de construction de logements pour les travailleurs algériens. Rebaptisée en 1962 SONACATRA pour Société nationale de construction de logements pour les travailleurs.

¹⁷ Hmed Choukri, « Des mouvements sociaux "sur une tête d'épingle" ? Le rôle de l'espace physique dans le processus contestataire à partir de l'exemple des mobilisations dans les foyers de travailleurs migrants », *Politix*, 2008/4 n° 84, p. 150.

existante, perçue par les administrateurs de l'association comme une ressource pour les migrants »¹⁸. La « culture » des personnes accueillies étant « envisagée comme ancrée dans le collectif et la communauté », l'Aftam a fait le choix d'aménager des foyers constitués d'espaces collectifs (chambres, sanitaires, cuisines) « permettant aux migrants africains, perçus comme des déracinés, de préserver leur « culture » et leurs « traditions » dans l'attente du retour au pays ».

Il semble que les foyers gérés par l'Aftam n'ont donc pas été pensés initialement comme des « instances de contrôle individuel » (Foucault, 1975). Ils sont certes des lieux de ségrégation mais ils ont été conçus comme des espaces de vie provisoires, où les personnes ont été libres d'importer et d'adapter des modes de vie non occidentaux. Les hommes qui vivaient dans les foyers n'ayant pas vocation à demeurer en France, leurs espaces de vie n'étaient pas destinés à les « changer », à les éduquer, à les assigner à une norme. Les pratiques que ces hommes pouvaient être considérées comme « anormales » vis-à-vis des « modes d'habiter » occidentaux mais, dans un premier temps, elles n'en étaient pas moins valorisées et favorisées.

b. Des activités considérées comme « informelles » mais tolérées

Dans les documents officiels du gestionnaire ou les rapports institutionnels, les activités commerciales dans le foyer sont toujours présentées comme « informelles ». L'existence de l'ensemble des activités est reconnue même si on ne rentre jamais dans les détails de l'organisation et de la gestion, qu'on parle plutôt de « cuisine commerciale » et non de « restaurant », de « salle à usage de lieu de culte » et non de « mosquée », et que des termes évoquant une forte organisation comme « marché » ne sont jamais employés. Cependant il apparaît que l'Aftam/Coallia a progressivement accepté, voire accompagné, les activités que les habitants ont souhaité développer. Dans l'article de presse s'intéressant à l'atelier de couture du foyer on peut lire :

¹⁸ Béguin Hélène, Des « Africains noirs » à la « mixité sociale ». Usages paradoxaux des catégorisations ethniques dans les foyers de travailleurs migrants Aftam (1962-2010), 2011.

« Bocar se remémore la naissance de l'atelier en 1976. « On est venu parce que les gens du foyer avaient besoin des services de couturiers. Mon grand frère avait un atelier rue Goncourt, il a demandé au gestionnaire, l'Aftam, de s'installer ici. Ils ont accepté. » »¹⁹

Dans un rapport de l'APUR (Atelier parisien d'urbanisme) publié en 2011, il est dit que la « cuisine commerciale est gérée de façon informelle par l'association ATIRF, émanant du comité de résidents » mais qu'un « accompagnement à la légalisation est entrepris depuis 2008 dans le cadre de la MOUS [Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale] cuisine de l'Aftam. »²⁰ On peut donc parler d'une gestion « tolérante » qui a laissé le foyer diversifier ses fonctions et devenir une centralité urbaine.

c. Des pouvoirs publics qui traitent les résidents du foyer comme les habitants d'un quartier

Yves Grafmeyer identifie dans la littérature sociologique une tradition qui fait du quartier un « cadre d'action ».

Le quartier est d'abord un cadre de mobilisation pour les habitants. L'action collective locale passe alors par l'organisation en associations. On a vu que les habitants du foyer ont revendiqué leur droit à autogérer leur espace de vie grâce à l'affirmation d'un comité de résidents qui contrôle plusieurs associations. Yves Grafmeyer insiste sur le lien entre organisation associative et sociabilités interpersonnelles dans certains quartiers :

« Il apparaît d'ailleurs que la plupart des associations, quels que soient les objectifs qu'elles poursuivent et qui fondent officiellement leur raison d'être, ont aussi pour fonction latente d'activer et d'entretenir les liens interpersonnels entre les membres. Du coup, la frontière est assez souvent poreuse entre les organisations de type associatif et les sociabilités à caractère informel. C'est, par exemple, en jouant sur les unes et sur les autres que telles ou telles catégories de populations nouvellement installées dans un quartier ont pu tout à la fois modifier les manières d'habiter du seul fait de leur présence et aussi, par leur action militante, se placer en position de porte-parole des autres habitants et d'interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics [Bensoussan, 1982]. »²¹

¹⁹ Trouillet Caroline, « Portrait de travailleurs migrants 5 : L'artisanat en foyer. Rencontre avec un tailleur », *Africultures*, 17/12/2012.

²⁰ APUR, « Les foyers de travailleurs migrants à Paris – Fiches descriptives par foyers », septembre 2011, p. 156.

²¹ Grafmeyer Yves, « Le quartier des sociologues », in Authier Jean-Yves *et al.* (dir.), *Le quartier*, Paris, La Découverte, 2006, pp. 30-31.

Cette analyse s'applique assez bien au foyer, ce qui confirme une nouvelle fois son fonctionnement en quartier. En effet, la mobilisation associative et la représentation « politique » du foyer (les délégués) sont issues directement de l'organisation sociale interne au groupe. Les liens de parentés et l'interconnaissance créent une cohésion (au détriment parfois de volontés individuelles) que les délégués du comité de résidents incarnent et revendiquent dans les négociations avec le gestionnaire et les pouvoirs publics.

Car le quartier est aussi une unité cohérente de l'action publique locale :

« c'est tout autant pour les pouvoirs publics (État et collectivités locales) que le quartier est susceptible de constituer une catégorie pratique, une cible d'intervention, un cadre d'action explicitement associé à des périmètres bien circonscrits : zones de rénovation urbaine ou d'« action concertée », « secteurs sauvegardés », périmètres d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat, ou encore, plus récemment, quartier des politiques de la ville. »²²

La parcelle du foyer apparaît comme le micro-périmètre d'une intervention publique dans l'espace. La conduite de l'opération de rénovation du foyer rappelle alors dans certains aspects celle ce que l'on observe dans des quartiers de la Politique de la ville. La mairie du 20^{ème} arrondissement de Paris a notamment organisé une grande réunion publique en salle des mariages le 22 mai 2013 pour présenter aux habitants le projet de résidence sociale. La maire, ses adjoints chargés de l'urbanisme et de l'architecture et de la démocratie locale, des budgets participatifs, des relations internationales et de la francophonie et l'architecte animaient la réunion ; le gestionnaire du foyer et le maître d'ouvrage étaient présents pour « répondre aux questions ». Ces grandes réunions où le projet est présenté sans que les interventions des habitants puissent le modifier, sont caractéristiques de la « concertation » qui accompagne les opérations de rénovation urbaine. Cependant, la présence des élus révèle un portage politique fort qui montre l'importance de l'enjeu de la rénovation de cet espace et son caractère délicat. On peut également lire ce type de dispositif comme une reconnaissance politique de l'existence d'un collectif d'habitants. Avant et après cette réunion publique, des négociations ont eu lieu (et continuent d'avoir lieu) avec les délégués, qui sont alors reconnus comme des représentants légitimes du groupe d'habitants. L'affirmation du foyer comme un micro-quartier de la ville a donc, dans une certaine mesure, reçu une reconnaissance politique.

²² *ibid.* p. 31.

Le développement de la fonction urbaine du foyer a donc répondu à la situation du migrant Soninké à Paris (projet migratoire collectif, nécessité d'un ancrage social et spatial dans une société étrangère, difficile accès au logement, emplois de plus en plus précaires). Le double rôle – centralité ouverte et enclave protectrice pour la communauté – que joue le foyer dans l'espace urbain s'est développé pour s'adapter aux caractéristiques de l'immigration et à son traitement politique peu favorable. Marc Bernardot explique qu'aujourd'hui « les foyers de Paris représentent des laboratoires de développement d'un modèle original d'intégration des populations immigrantes dans la ville, qui repose sur une relégation/intégration spatiale partielle – les migrants sont au cœur de la ville mais dans des logements hors normes – et une double relégation/intégration sociale par le travail et l'habitat. »²³. La situation difficile des migrants et certaines qualités de l'habitat en foyer sont reconnues par le gestionnaire et les pouvoirs publics locaux. Cependant, c'est à l'échelle nationale que les grandes décisions en termes de politique de logement sont prises et les acteurs locaux doivent adapter les injonctions nationales sur leurs territoires. Cela conduit à une intervention physique brutale sur l'espace du foyer de la rue du Retrait, qui menace sa fonction urbaine.

²³ Bernardot Marc, « Les foyers de travailleurs migrants à Paris. Voyage dans la chambre noire », *Hommes et migrations*, n°1264, 2006, p. 67.

3. La transformation en résidence sociale : une menace pour la fonction urbaine.

A. Le « Plan de traitement des foyers de travailleurs migrants »

a. Vers une normalisation des foyers ?

Depuis les années 1990, on observe une logique de normalisation du secteur de l'hébergement que constituent les foyers. Les récents changements de nom des deux gestionnaires les plus importants (il en existe quelques autres de moindre importance) sont un symbole de ce processus. Des noms neutres effaçant la référence à l'histoire postcoloniale ont été choisis : la SONACOTRA a été rebaptisée Adoma en 2007 et l'Aftam est devenue Coallia en 2012. Les migrants sont progressivement devenus des « résidents » constituant une « clientèle ». Au-delà des symboles, une grande politique de transformation des foyers est à l'œuvre aujourd'hui. Le gouvernement français a lancé en 1997 un « Plan de traitement des foyers de travailleurs migrants ». À Paris, il est mis en œuvre depuis 2005, par les services de la ville dans le cadre de la délégation des aides à la pierre.

L'objectif du « Plan de traitement » est de remédier à l'« insalubrité » et la « suroccupation » des foyers en les transformant en résidences sociales, structures de logement-foyer créées dans les années 1990 pour accueillir divers types de personnes ayant des difficultés pour se loger. Le logement type produit par la transformation en résidence sociale est un studio individuel autonome d'une quinzaine de mètres carrés. Chaque résident dispose dans sa chambre d'une salle d'eau et d'une kitchenette. La transformation des foyers en résidences sociales équivaldrait donc à les faire entrer dans le droit commun en faisant disparaître leurs spécificités (chambres collectives, espaces de vie collective, activités « informelles »). Cependant, Hélène Béguin a pointé les contradictions du projet²⁴. Premièrement, malgré l'argument de l'insertion par le logement, les habitants des résidences sociales n'ont pas de statut de locataire et ne signent pas de bail. Deuxièmement,

²⁴ Béguin Hélène, « La transformation des foyers de travailleurs migrants : des « accommodements raisonnables » ? », Métropolitiques, 2011.

les anciens habitants des foyers sont autorisés à rester sur le long terme dans une résidence sociale alors que pour tout autre type d'occupants (jeunes travailleurs, mères célibataires) c'est un hébergement provisoire. Troisièmement, le cadre d'action est un programme spécifique et non la simple application des mêmes procédures que pour les autres types d'habitat insalubre, ce qui est contradictoire avec le fait de vouloir « normaliser » le logement des travailleurs immigrés et sa gestion. Hélène Béguin résume les ambiguïtés du projet ainsi : « les circulaires régissant le Plan de traitement [...] oscillent entre positions différentialiste et universaliste, entre définition de règles strictes et énoncé de dérogations possibles »²⁵.

Au-delà de ces ambiguïtés formelles qui contribuent à maintenir en partie le caractère particulier du logement des immigrés en France, le « Plan de traitement » impose des dispositifs spatiaux pensés pour empêcher à terme les modes de vie collectifs et la fonction de centralité urbaine des foyers.

b. Le « logement individuel autonome » : un dispositif normatif.

La généralisation du « logement individuel autonome » se veut comme un moyen de faire disparaître les modes de vie collectifs dans les résidences. Hélène Béguin a montré que les textes officiels et le discours de certains acteurs du « Plan de traitement » attribuaient à la forme du « logement individuel autonome » une valeur performative²⁶. En effet, elle permettrait une « émancipation de l'individu qu'il faudrait soustraire à l'emprise du groupe ». Hélène Béguin cite notamment un responsable de programme de l'Aftam :

« Le mode de vie va changer. Dans ces foyers, le mode de vie est très communautaire. [...] C'est-à-dire que la vie communautaire se retrouve dans le partage des chambres, qui est parfois fait de façon... illégale, dans le partage des repas. Ils vivent tous ensemble. Donc l'objectif c'est d'introduire une part d'autonomie dans le mode de vie privé. (...) La démarche c'est la privatisation des espaces. A travers ça, on espère qu'il y aura une meilleure appropriation. Aujourd'hui ils ne peuvent pas s'approprier l'espace puisque tout ce qui touche

²⁵ *Ibid.*, p. 4.

²⁶ Béguin Hélène, « Un dispositif spatial à la rencontre ou à l'encontre des usages ? L'introduction du « logement individuel autonome » dans les foyers de travailleurs migrants », in de Coninck Frédéric et Deroubaix José-Frédéric (dir.), *Transformations des horizons urbains. Savoirs, imaginaires, usages et conflits*. Paris, L'œil d'or, 2012.

à l'intimité est commun : les toilettes, la cuisine. L'objectif c'est que les résidants puissent entrer dans leur chambre et fermer leur porte, qu'ils puissent avoir des comportements liés au fait qu'ils sont chez eux. »

Ce type de discours révèle le fait que le « Plan de traitement » doit permettre que les « clients » développent des « modes d'habiter » individualisés et normés. On comprend alors que « l'intimité, la distinction entre espace commun et espace privé, l'hygiène sont autant de construits sociaux et culturels relatifs que les politiques du logement, en France, tendent à appréhender de façon normative »²⁷. De plus, l'usage du terme « appropriation » dans un sens individuel révèle un décalage avec la situation que l'on observe. Actuellement, les espaces du foyer sont extrêmement *appropriés* mais collectivement par les habitants à travers des pratiques et des activités qui reposent sur l'existence et le maintien d'un groupe. La transformation en résidence sociale vise donc un certain type d'appropriation de l'espace, qui répond à des normes en opposition au mode de vie majoritaire des habitants des foyers. Ainsi, pour contrer certaines pratiques des habitants, des documents officiels comportent « des préconisations qui relèvent de la coercition, comme la *Note de programmation architecturale et technique* de l'ANPEEC [(Agence Nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction) qui] recommande un aménagement de l'espace explicitement destiné à empêcher l'installation de matelas – et donc de « surnuméraires » – dans les logements »²⁸.

Ces dispositions – qui sont présentés comme une amélioration des conditions de vie des habitants des foyers – vont pourtant à l'encontre de certaines de leurs volontés, notamment celle d'habiter avec un proche, hébergé ou qui paye la moitié de la redevance. Les habitants expliquent souvent que vivre avec au moins une autre personne est primordial. L'idée de vivre seul est source d'une grande inquiétude : la peur de mourir seul dans sa chambre sans que personne ne s'en rende compte est très commune. Même ceux qui ne veulent plus vivre au sein du groupe ne souhaitent pas vivre seul, comme cet habitant qui a expliqué souhaiter depuis longtemps obtenir un logement social pour pouvoir quitter le foyer mais qui voudrait emménager avec un proche dans le studio qu'il demande.

Enfin, par la construction de logements individuels en remplacement de chambres collectives, la capacité d'accueil des établissements peut être réduite. Pour la rue du Retrait,

²⁷ *Ibid.*

²⁸ *Ibid.*

la résidence sociale ne proposerait que 129 logements contre, 209 places officielles aujourd'hui et peut-être 200 places supplémentaires aménagées par les habitants. Ainsi, si le logement individuel est conçu comme un moyen de limiter le mode de vie collectif du groupe d'habitants, l'existence même de ce groupe est remise en cause puisque la grande majorité des habitants réels serait obligée d'aller vivre dans d'autres lieux.

c. Des espaces « proportionnés aux besoins » : une remise en cause du mode de vie collectif.

Les espaces collectifs ne sont pas totalement voués à disparaître « mais leur superficie doit être proportionnée aux besoins, leur usage doit être celui prévu par le projet social et le gestionnaire doit garder la maîtrise de leur utilisation »²⁹. La question des « besoins » est particulièrement floue, car si des activités se sont développées, c'est bien parce qu'elles répondaient à un « besoin » (partie 2). Par ailleurs, une « maîtrise » de l'espace par le gestionnaire constituerait un très grand changement par rapport au mode de gestion actuelle, très tolérant et très en retrait.

Si l'on prend l'exemple des salles de prières, on peut lire dans la circulaire du 3 octobre 2002 relative à la prorogation du Plan de traitement que « conformément au principe de libre exercice des cultes, en l'absence de salle de prière à proximité, la pratique d'un culte peut être autorisée au même titre qu'une autre activité sous réserve des impératifs d'ordre public et que le local concerné ne soit pas consacré de façon permanente à ce seul usage ». L'existence d'une mosquée serait donc en théorie impossible et, contrairement à ce qu'il se passe aujourd'hui dans le foyer, l'appropriation collective des lieux de vie par les habitants serait fortement contrainte dans l'espace et le temps. Ainsi, le projet de résidence de la rue du Retrait ne comporte pas de mosquée mais deux petites salles polyvalentes d'une trentaine de mètres carrés chacune qui pourront servir de salles de prières. Par ailleurs, aucune activité commerciale n'est prévue. Seule une cuisine collective est maintenue mais on ne retrouvera plus de cuisine commerciale ni de café.

Les « foyers-quartiers » sont donc remplacés par des établissements qui, parce qu'ils n'ont presque plus qu'exclusivement une fonction résidentielle, ne pourraient plus jouer le rôle de centralité urbaine.

²⁹ Document-cadre du « Plan de traitement » de 2007 cité par Hélène Béguin.

d. La « résidentialisation » : une fermeture du foyer par rapport à l'espace de la rue.

Le Plan de traitement, prônant la « résidentialisation » des établissements, vise clairement à limiter la porosité qu'il existe entre les foyers et la ville. Les nouvelles résidences doivent comporter des dispositifs de fermeture (codes, interphones) et « les locaux collectifs n'ayant pas vocation à accueillir des personnes extérieures à la résidence, vous veillerez à ce qu'ils n'aient pas d'accès direct sur l'extérieur »³⁰.

e. L'« intégration dans la ville » : rendre les foyers invisibles.

Le « Plan de traitement » a également pour objectif d'« intégrer les foyers dans la ville ». Sous cette expression la Commission interministérielle pour le logement des personnes immigrées (CILPI) regroupe : la mobilité quotidienne des habitants ; l'amélioration de l'accompagnement social, notamment pour favoriser un parcours résidentiel ; la création d'un « lien avec la vie de quartier », « en relation avec les associations, en intégrant la résidence au réseau des équipements de proximité notamment pour favoriser les échanges interculturels » ; mais surtout une meilleure intégration des bâtiments dans le paysage de la ville. Alors que l'on a vu que le foyer de la rue du Retrait était assez invisible dans l'espace de la rue mais était bien ancré dans son environnement (partie 1), le discours officiel prône une intervention spatiale forte pour « normaliser » les foyers :

« Le traitement architectural et paysager du bâtiment, des espaces extérieurs et des abords devra contribuer à améliorer l'insertion urbaine de la résidence, notamment en re-qualifiant sa relation avec l'environnement bâti afin de minorer les effets de coupures ou de retrait et en la réintégrant dans la composition urbaine du quartier comme un élément qui ne soit plus « marqué ». Dans les cas de reconstruction, la taille des opérations nouvelles devra contribuer, par une meilleure échelle, à cette insertion urbaine. »³¹

Pour la rue du Retrait, cela se traduit par une réorganisation de la parcelle : le grand bâtiment qui n'occupait que la moitié de la parcelle dans la longueur sera remplacé par trois bâtiments placés dans le sens de la largeur de la parcelle.

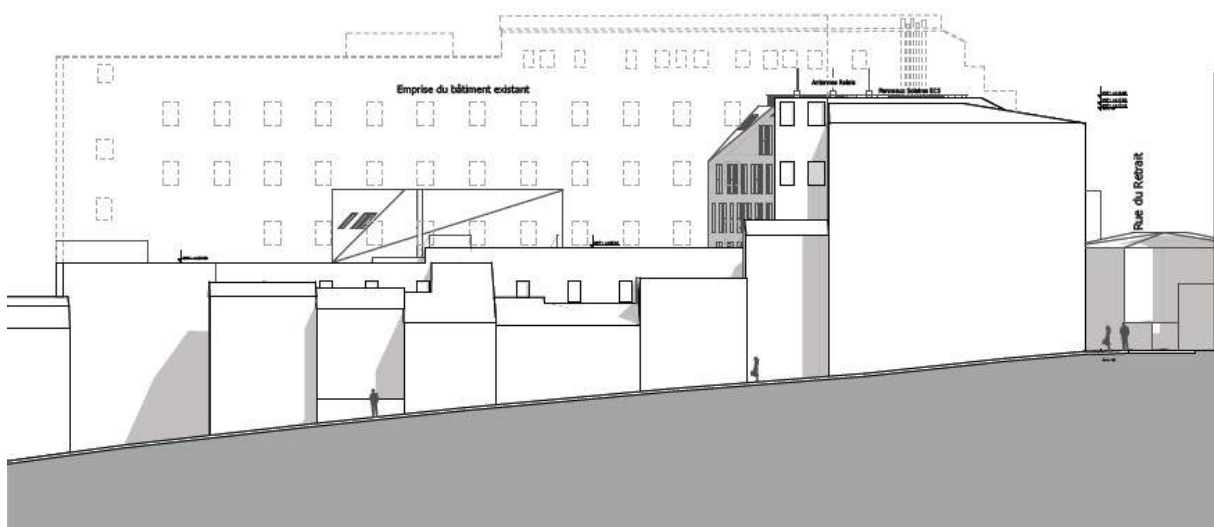
³⁰ Commission interministérielle pour le logement des personnes immigrées, « Circulaire dpm-aci4/cilpi n° 2002/515 du 3 octobre 2002 relative à la prorogation du plan de traitement des foyers de travailleurs migrants ».

³¹ *Ibid.*



Vue aérienne du foyer et photographie de la maquette de la résidence (Philéas Atelier d'architecture, 2013).

La réduction et la redistribution du volume du bâti contribue à faire « disparaître » en partie le foyer du paysage.



Vue de la façade est du bâtiment actuel (en pointillés) et des bâtiments en projet (Philéas Atelier d'architecture, 2013).

Plus généralement à l'échelle du quartier, la rénovation du foyer s'inscrit dans un mouvement de normalisation des bâtiments résidentiels du secteur public et, ainsi, du paysage urbain. À proximité du foyer on trouve plusieurs bâtiments de logements sociaux ou étudiants récemment construits ou en construction. Ces bâtiments ont une forme architecturale semblable au projet de résidence : lignes droites, petites fenêtres positionnées sans symétrie sur des façades lisses aux couleurs neutres (blanc, gris). Dans ce quartier à l'habitat disparate et parfois assez dégradé, ces réalisations architecturales dénotent et rendent visible l'intervention des pouvoirs publics dans l'espace.



Vues avant (photographie) et après (projection numérique) les travaux de construction de la résidence sociale du Retrait (Philéas Atelier d'architecture, 2013).



Logements sociaux en construction et résidence étudiante situés rue de Ménilmontant (16 avril 2014).



Logements sociaux en construction (en face d'un squat), rue de l'Ermitage (16 avril 2014).

On comprend donc que par la création de résidences sociales, le gestionnaire reprend le contrôle sur des espaces qui lui avaient en partie échappé. La rénovation permet (bien plus que la réhabilitation) de faire table rase d'un état que l'on ne souhaite plus connaître. Ainsi, l'intervention radicale dans l'espace, que constitue le projet de résidence sociale, vise à bouleverser les usages du bâtiment actuel et sa fonction dans la ville. Un bâtiment résidentiel fermé remplacerait un espace ouvert aux usages mixtes. Comment les habitants se représentent-ils alors ce changement à venir ? Comment réagissent-ils face à ce bouleversement annoncé ?

B. Réactions et résistances des habitants

a. Réactions : entre inquiétude et résignation.

La rénovation n'apparaît pas comme un véritable sujet de conversation au foyer. Ce sont les délégués qui sont principalement impliqués. Ils apparaissent quasiment comme les seuls habitants véritablement au courant du projet. Ils organisent des réunions pour informer les autres habitants de l'avancée du projet mais les informations circulent assez mal. À l'évocation de la disparition des commerces, de l'interdiction théorique de vivre à plusieurs dans les chambres ou de se faire remplacer quand on est « en vacances au pays », les phrases « c'est pas normal » ou « c'est pas bien » constituent souvent la première réaction. Des habitants expriment une réelle inquiétude, notamment pour les habitants les plus âgés, qui sont considérés comme les plus vulnérables au changement (isolement par le logement individuel, consommation quotidienne difficile par la disparition des commerces).

Toutefois, les habitants ont conscience de l'état de dégradation de leur lieu de vie et de la nécessité de travaux. Un habitant un jour, après avoir évoqué le fait que les toilettes à côté de sa chambre étaient bouchées et inutilisables, a déclaré que le foyer était « pourri », que l'état des équipements et la lenteur des réparations montraient qu'« ils ne veulent plus dépenser » pour le foyer. Il répétait, résigné, la phrase « c'est fini le foyer ». Cet état d'esprit résigné se retrouve dans les propos de nombreux habitants.

Le délégué le plus impliqué dans les négociations avec le gestionnaire et la mairie, a également une attitude de résignation face à certains changements. Il souhaiterait que la fréquentation du foyer par des personnes extérieures soit plus contrôlée, ce qui contraindrait à la suppression de certaines activités, comme le restaurant : « s'il y a une cafétéria ou une

cuisine, il y a des gens qui entrent ; on a compris ça ». Mais il a conscience du bouleversement que cela pourrait causer pour les habitants du foyer et les habitués du quartier : « quand le foyer va fermer les gens dans le quartier ils vont pleurer. »

b. « Résistance »

Résistance par la lutte et la négociation

Les délégués sont les interlocuteurs de Coallia et de la mairie dans le processus de rénovation. Ils sont en mesure de négocier certains points du projet et usent du « blocage » comme d'une arme. En février 2013, pour lutter contre la suppression des espaces collectifs, un blocage du diagnostic social, qui avait alors à peine démarré, a été organisé. En refusant de réaliser les entretiens et de constituer les dossiers de préparation au relogement, les habitants ont pu faire pression sur le gestionnaire. Cette action leur a permis d'obtenir l'intégration d'une cuisine collective et de deux salles polyvalentes dans le projet de résidence. En août 2013, le diagnostic social a repris et a été mené à son terme. Seulement, au moment de lancer une première phase de déménagement, les délégués ont décidé de bloquer le processus de relogement car le montant des redevances dans les résidences sociales qui doivent les accueillir sont deux fois supérieures à celle du foyer. Les délégués demandent le maintien du niveau actuel des redevances dans les établissements d'accueil pendant le temps des travaux, comme cela s'est fait pour d'autres foyers. De plus, cette première phase de relogement ne doit concerner qu'une partie des habitants, sans que les autres ne sachent encore où ils pourront aller. Les délégués refusent que le groupe d'habitants soit dispersé dans un trop grand nombre d'établissements, et opposent souvent l'exemple d'autres foyers dont tous les habitants ont été relogés au même endroit puis ont réintégré la résidence nouvellement construite. Enfin, ils demandent le plein droit pour chaque habitant d'héberger un tiers dans leur logement et de se faire remplacer lors qu'ils ne sont pas en France. À ce jour³², c'est sur ce dernier point que les délégués ont essentiellement pu obtenir des avancées : la durée d'hébergement d'un tiers a été allongée de trois à six mois et la participation forfaitaire aux charges pour l'hébergement d'un « suroccupant » a été réduite de moitié. En refusant de quitter le foyer, les habitants

³² Septembre 2014.

disposent donc d'un réel moyen de pression collectif qui leur permet d'« assouplir » le projet à la marge.

Résistance dans les pratiques

Michel Foucault a montré que des dispositifs spatiaux normatifs entraînaient une intériorisation par les individus de la discipline³³. C'est dans cette logique que semblent s'inscrire les préconisations du « Plan de Traitement ». Toutefois, Michel de Certeau, en s'intéressant aux micro-pratiques du quotidien, a démontré une certaine autonomie des individus. Il parle ainsi des « arts de faire » individuels et des « mille manières de braconner »³⁴. Un réseau d'une anti-discipline se constitue. Maurice Halbwachs, quant à lui, s'est penché sur la capacité des groupes urbains à résister face aux transformations de l'espace. Le groupe « essaie de se maintenir ou se reformer dans un quartier ou dans une rue qui ne sont plus faits pour lui mais sur un emplacement qui était le sien »³⁵. On peut donc faire l'hypothèse, par analogie entre le foyer et un quartier, que les habitants reconduiront une partie de leurs pratiques individuelles et collectives dans le nouvel espace qu'on leur assignera, qu'ils contourneront certaines règles et détourneront certains dispositifs spatiaux. En effet, on perçoit dans le discours des habitants une foi, presque fataliste, en une permanence des pratiques. Par exemple, au sujet de l'absence de cuisine commerciale dans le projet, un habitant pense qu'« au bout de six mois la cuisine du *tuusé* va se transformer en restaurant ».

Si l'on s'intéresse à la résidence sociale des Mûriers (« Père Lachaise »), également gérée par Coallia, qui a ouvert en février 2014 en remplacement d'un foyer, on peut voir certaines manifestations de cette « résistance des pratiques ».

L'individualisation de l'habitat apparaît clairement lorsqu'on pénètre dans la résidence : on retrouve dès l'entrée des boîtes aux lettres personnelles, dispositif hautement symbolique quand au foyer de la rue du Retrait c'est le gérant qui distribue le courrier, parfois avec du retard, si bien que de nombreux habitants font héberger leur courrier chez un tiers à l'extérieur du foyer.

³³ Foucault Michel, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.

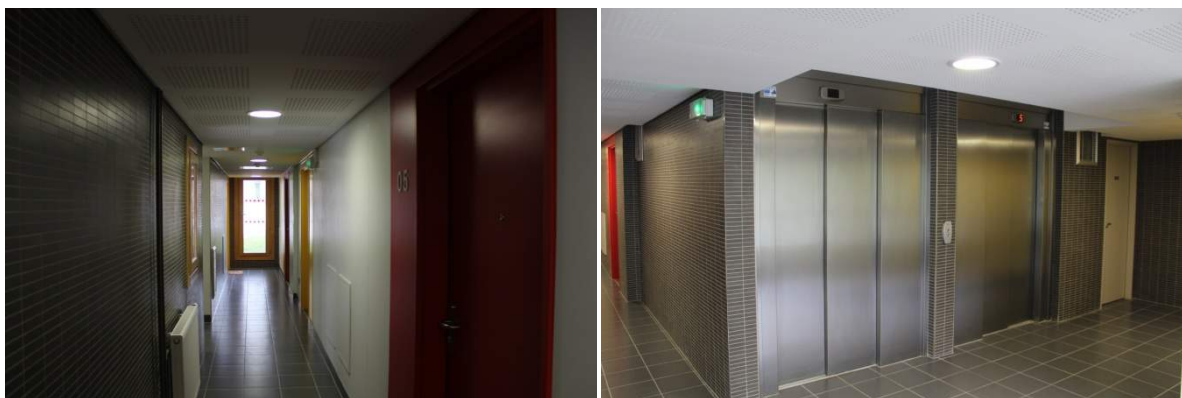
³⁴ De Certeau Michel, *L'invention du quotidien. Tome 1 : Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.

³⁵ Halbwachs Maurice, « *La mémoire collective et l'espace* », in *La mémoire collective*, Paris, les Presses Universitaires de France, 1950, p. 102 de la version numérique.



Les boîtes aux lettres au rez-de-chaussée de la résidence sociale des Mûriers (18 avril 2014).

La résidence sociale est composée essentiellement de longs couloirs qui desservent les logements individuels. Les couloirs étroits ne laissent pas de place pour des activités. D'autres espaces plus larges, notamment autour des ascenseurs, existent mais ils ne sont pas appropriés pour l'instant.



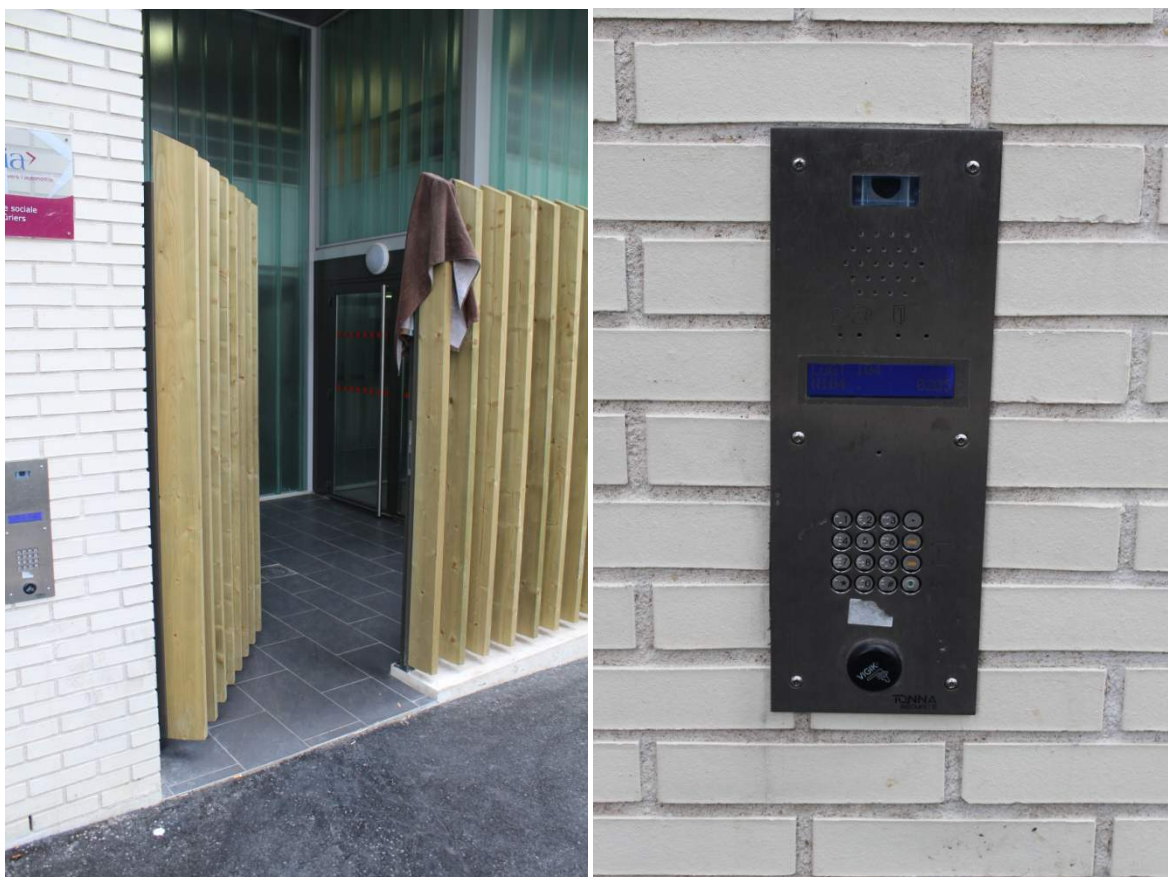
Couloirs et ascenseurs de la résidence sociale des Mûriers (18 avril 2014).

On retrouve un restaurant (pas encore en service) à l'extrémité du bâtiment mais on y accède par une entrée distincte de celle de la résidence. Les différentes fonctions du bâtiment sont donc séparées. L'organisation spatiale a été pensée de sorte que le restaurant puisse être une centralité à l'échelle du quartier (le gestionnaire justifie la fermeture des restaurants des autres foyers alentours par l'installation de celui-ci), sans que cela ne concerne la résidence dans son ensemble.



Le restaurant placé à l'extrémité du bâtiment de la résidence sociale des Mûriers (18 avril 2014).

Pour entrer dans la résidence, il faut passer deux portes sécurisées (badge, codes, et interphone). Cependant, lors de la visite, la première porte était volontairement maintenue ouverte. Les dispositifs de « résidentialisation » sont donc importants mais la porte laissée ouverte constitue un contournement de l'injonction officielle à la fermeture de l'espace de la résidence vis-à-vis de l'espace de la rue.



Porte d'entrée et interphone de la résidence sociale des Mûriers (18 avril 2014).

En ce qui concerne l'intérieur des logements, on observe que des habitants ont reformé des pratiques et des activités propres au mode de vie collectif des foyers. Dans un logement, un habitant s'est aménagé un petit espace où il vend quelques produits (cacahuètes, noix de cola). Sur la porte d'un autre studio, on aperçoit une affichette indiquant qu'on y vend des cartes de téléphone.



Affichette indiquant que l'occupant de ce logement vend des cartes de téléphone (résidence sociale des Mûriers, 18 avril 2014).

De plus, certains logements continuent d'être des espaces de vie collective malgré leur petite taille. Dans un logement, pendant qu'un habitant vend des denrées, un autre fait sa prière à quelques centimètres. Dans un autre, l'occupant a installé une série de chaises pour recevoir ses proches. Enfin, interrogé sur la possibilité d'héberger un tiers dans son logement (ce qui est interdit pour une période supérieure à trois mois) un habitant a eu cette réponse sans équivoque : « Il ne faut pas discuter. Tu signes ton contrat et après tu fais ce que tu veux. Si tu veux habiter avec dix personnes, tu fais ce que tu veux. C'est ton droit. »

Le « Plan de traitement » entraîne une transformation spatiale et matérielle radicale des foyers. La création de résidences sociales vise à mettre en place des dispositifs spatiaux pensés pour empêcher le redéveloppement de modes de vie collectifs et la fréquentation de l'espace résidentiel par une population extérieure. Le changement brutal de la rénovation a donc pour objectif de remettre en cause la fonction urbaine du foyer de la rue du Retrait. Toutefois, une forte inertie dans les pratiques et le faible contrôle de la part du gestionnaire pourraient se traduire par de nouveaux détournements des dispositifs spatiaux. Une capacité de résistance individuelle et collective pourrait permettre une permanence ou une reformation de certaines pratiques. La « vie de quartier » au sein du foyer semble donc très compromise par le projet de rénovation mais pas définitivement condamnée.

Conclusion

Le foyer du Retrait a donc au fil du temps affirmé sa fonction urbaine. Les habitants ont su s'émanciper du gestionnaire pour s'approprier l'espace et développer des pratiques et des activités au service d'un mode de vie collectif. L'importance de l'ancrage des habitants dans le bâtiment et l'attractivité que les activités (commerces, culte) exercent sur une population extérieure ont fait de ce lieu un véritable espace urbain à la fois lieu privilégié de la sociabilité d'un groupe et pôle de la géographie parisienne. La réalité politique, sociale et économique de la condition immigrée apparaît alors comme le principal facteur du développement de lieux urbains centraux comme le foyer du Retrait. Par pragmatisme, les gestionnaires et les pouvoirs publics ont, pendant de nombreuses années, laissé faire, voire encouragé, l'émergence d'un habitat différent, répondant tant bien que mal aux besoins de ces hommes immigrés. Mais aujourd'hui, face à la dégradation générale des établissements et suivant l'injonction à l'« intégration » et à la « mixité sociale », le « Plan de traitement » des foyers tend à bouleverser une réalité urbaine bien établie. Pour maintenir leurs modes de vie, et les particularités de leur présence dans l'espace urbain, les habitants doivent alors « résister » face à des dispositifs spatiaux toujours plus normatifs.

On remarque une certaine proximité entre la situation des foyers et celle d'autres formes d'habitat qu'occupent des populations immigrées pauvres. Les bidonvilles d'hier et d'aujourd'hui, par exemple, traduisent comme les foyers la capacité de certains groupes à se construire un « morceau de ville » protecteur dans un contexte qui leur est défavorable. Car en effet, ces populations sont les premières victimes des insuffisances de la politique du logement. Mais alors que les pouvoirs publics n'ont pas les moyens de leur proposer des logements et de leur permettre de jouir dans un cadre légal de leur « droit à la ville », ils refusent également la diversité pragmatique de leurs « modes d'habiter ». Cela se traduit par des interventions brutales et violentes dans l'espace urbain : démolition des foyers, des bidonvilles, des squats etc. Il ne s'agit pas de survaloriser et défendre à tout prix des formes d'habitat précaires, souvent dangereuses pour ses habitants. Il ne s'agit pas non plus de considérer ces habitants qu'à travers leur appartenance à des groupes, au détriment de la diversité des parcours et des volontés individuels. Néanmoins, la fonction riche de ces « morceaux de ville » et les résistances de leurs habitants pour la maintenir doivent questionner le refus politique de prendre en compte la diversité des modes de vie et

permettre d'engager un débat sur les formes d'habitat qu'il faudrait produire. Il semblerait pertinent d'éviter l'intervention brutale, la « normalisation » radicale, pour promouvoir des démarches privilégiant l'amélioration progressive, la souplesse et l'évolutivité des espaces de vie. On pourrait alors faire entrer dans le droit certains espaces tout en laissant aux habitants plus de liberté dans la définition de leurs « modes d'habiter » la ville.

Remerciements

Je tiens à remercier tous les habitants qui m'ont fait confiance et ont participé à cette enquête. Ils m'ont accepté dans leur lieu de vie et m'ont donné accès à une part de leur intimité, je leur en suis reconnaissant.

Je souhaite également remercier : Mélanie Charles pour l'occasion qu'elle m'a donné de découvrir le foyer, la confiance qu'elle m'a accordée tout au long de la mission et le soutien qu'elle m'a apporté quand j'ai souhaité entreprendre ce travail de recherche ; Armelle Choplin pour la qualité de ses enseignements, qui m'ont donné le goût de l'enquête et m'ont rendu curieux de la diversité des parcours migratoires et résidentiels ; Anne Jarrigeon dont les cours ont inspiré cette démarche anthropologique et dont les conseils et les encouragements m'ont permis de gagner en confiance tout au long de l'enquête ; et Hélène Béguin pour les échanges constructifs que nous avons eus et les précieuses connaissances que m'ont fournies ces travaux sur les foyers.

Bibliographie

ALTHABE Gérard, « Ethnologie du contemporain et enquête de terrain », *Terrain*, 14 mars 1990, p. 126-131.

ANGLADE Amédée et TROUILLET Caroline, « Dernier appel à la diaspora africaine. Tiken Jah Fakoly présente son prochain album », *Africultures*, 02/04/2014.

<http://www.africultures.com/php/?nav=article&no=12154#sthash.ASkqih9q.dpuf> (consulté le 10/05/2014)

APUR, « Les foyers de travailleurs migrants à Paris – Etat des lieux en 2010 et inventaires des interventions sociales, sanitaires et culturelles », septembre 2011, 84 p.

<http://www.apur.org/sites/default/files/documents/foyers-travailleurs-migrants-paris.pdf>

(consulté le 09/12/2013)

APUR, « Les foyers de travailleurs migrants à Paris – Fiches descriptives par foyers », septembre 2011, 215 p.

http://www.apur.org/sites/default/files/documents/APBROAPU538_02_0.pdf

(consulté le 09/12/2013)

BAUD Pascal, BOURGEAT Serge et BRAS Catherine, « Espace, diffusion spatiale », in *Dictionnaire de Géographie*, Paris, Hatier, 2008, pp. 191-195.

BEGUIN Hélène, « La transformation des foyers de travailleurs migrants : des « accommodements raisonnables » ? », *Métropolitiques*, 23 mai 2011.

<http://www.metropolitiques.eu/La-transformation-des-foyers-de.html>

(consulté le 21/10/2013)

BEGUIN Hélène, « Un dispositif spatial à la rencontre ou à l'encontre des usages ? L'introduction du « logement individuel autonome » dans les foyers de travailleurs migrants », in de Coninck Frédéric et Deroubaix José-Frédéric (dir.), *Transformations des horizons urbains. Savoirs, imaginaires, usages et conflits*. Paris, L'œil d'or, 2012.

BERNARDOT Marc, « Les foyers de travailleurs migrants à Paris. Voyage dans la chambre noire », *Hommes et migrations*, n°1264, 2006, p. 57-67.

http://www.hommes-et-migrations.fr/docannexe/file/2178/dossier_1264_dossier_1264_57_67.pdf

(consulté le 21/10/2013)

Commission interministérielle pour le logement des personnes immigrées, « Circulaire dpm-aci4/cilpi n° 2002/515 du 3 octobre 2002 relative à la prorogation du plan de traitement des foyers de travailleurs migrants ».

http://www.dguhc-logement.fr/conv/textes/pub/circ_ftm_03_10_2002.php

(consulté le 09/12/2013)

DE CERTEAU Michel, *L'invention du quotidien. Tome 1 : Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990, 416 p.

FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, 362 p.

GRAFMEYER Yves, « Le quartier des sociologues », in AUTHIER Jean-Yves et al. (dir.), *Le quartier*, Paris, La Découverte, 2006, pp. 21-31.

HALBWACHS Maurice, « La mémoire collective et l'espace », in *La mémoire collective*, Paris, les Presses Universitaires de France, 1950. Version numérique du l'Université du Québec à Chicoutimi, pp. 84-85.

http://classiques.ugac.ca/classiques/Halbwachs_maurice/memoire_collective/memoire_collective.pdf (consulté le 11/05/2014)

Haut comité pour le logement des personnes défavorisées, « Du foyer de travailleurs migrants à la résidence sociale : mener à bien la mutation », juillet 2010, 109 p.

http://www.hclpd.gouv.fr/IMG/pdf/16e_rapport_HCLPD_cle25e13d-1.pdf

(consulté le 11/05/2014)

LALLEMENT Emmanuelle, *La ville marchande. Enquête à Barbès*, Paris, Tétraèdre, 2010, 250 p.

PETONNET Colette, *On est tous dans le brouillard*, Paris, Editions du CHTS, 2012 [1981], 540 p.

TROUILLET Caroline, « Portrait de travailleurs migrants 5 : L'artisanat en foyer. Rencontre avec un tailleur », *Africultures*, 17/12/2012.

<http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=11204#sthash.eAkrfIQ.dpuf> (consulté le 09/05/2014)